

# Des solutions pour les jeunes décrocheurs

## Journée d'étude UNAF

### Sommaire

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Introduction .....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Rémy GUILLEUX .....   | 2                                  |
| Quelques données sur le décrochage scolaire et les solutions de raccrochage ..... | 3                                  |
| Patricia HUMANN .....   | 3                                  |
| Analyse du décrochage scolaire et propositions .....                              | 5                                  |
| Jean-Marie PETITCLERC .....   | 5                                  |
| L'engagement de la Fondation SNCF au sein d'un collectif d'entreprises.....       | 23                                 |
| Marianne ESHET .....  | 23                                 |
| <br>  |                                    |
| L'action de l'Education nationale .....   | 34                                 |
| Paul-Marc REMY .....  | 34                                 |
| Présentation du lycée de la nouvelle chance Alfred Kastler de Cergy-Pontoise..... | 42                                 |
| Joël CANTAUT .....  | 42                                 |
| Présentation du film « <i>In extremis</i> ».....                                  | 50                                 |
| Colette OUANOUNOU .....   | 50                                 |

## **Introduction**

**Rémy GUILLEUX**  
**Vice-président de l'UNAF**

L'UNAF a fait le choix de l'éducation comme thème de son rapport moral 2014-2016. Pour cette institution qui s'appuie sur un large réseau d'associations et de mouvements familiaux, il s'agit de réaffirmer que les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, mais aussi de réfléchir avec l'ensemble des acteurs de terrain et partenaires de l'institution, de l'UNAF et des UDAF à la question de l'éducation et de la formation. Lorsque l'on débat de l'éducation, la question de l'échec scolaire ne tarde pas à s'imposer au premier plan. Un nombre important de jeunes quitte en effet chaque année le système éducatif sans diplôme ou sans éducation. D'autres décrochent d'une autre manière, ce qui explique la diversité des chiffres sur ce plan.

Face à cette question du décrochage, l'UNAF réfléchit aux possibles solutions associant les familles, les associations, les partenaires, le système éducatif, les enseignants et tous les acteurs du système éducatif d'un territoire donné. Ces jeunes décrocheurs ont en effet tous quelque chose d'unique en eux à développer et à valoriser, afin de retrouver des raisons d'espérer et de donner un sens à leur vie.

Nous souhaitons dans cette optique que cette journée soit une journée de partage et de réflexion. Pour cela, nous avons souhaité faire appel à des partenaires et personnes disposant d'une véritable expérience en la matière. Nous écouterons ce matin Jean-Marie Petitclerc, directeur de l'association Le VALDOCCO. Il a écrit de nombreux ouvrages concernant l'adolescence et dispose d'une vraie connaissance de l'expérience des jeunes qui vivent des difficultés profondes. C'est toujours avec un grand bonheur que j'ai parcouru ses ouvrages, y trouvant systématiquement des raisons d'espérer, en partant pourtant de la réalité concrète. Nous lui avons demandé de faire une analyse du phénomène du décrochage scolaire et avons proposé de lister des pistes de propositions et d'actions.

Nous donnerons ensuite la parole à Marianne Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF. Nous souhaitons entendre une grande entreprise, qui aux côtés d'autres, mène un certain nombre d'actions sur ce front, en mobilisant le monde économique et de l'entreprise. Nous avons voulu inscrire cette journée dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme et je tiens à ce propos à saluer la présence d'Eric Nédélec, de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, avec laquelle l'UNAF a créé un partenariat étroit.

Cette après-midi, nous écouterons le représentant de l'Education nationale et de la DGESCO, à travers son chargé de mission décrochage scolaire. Il exposera la manière dont le Ministère appréhende ce sujet et lance un certain nombre d'initiatives. Nous donnerons aussi la parole à un proviseur d'un lycée de la nouvelle chance. Il présentera les actions menées dans son établissement. Nous visionnerons enfin le film « *In extremis* » qui montre comment un groupe de décrocheurs, mobilisés autour d'un projet, a pu produire ce bel objet et retrouver sens dans leur formation. Cette journée sera riche en témoignages mais aussi en échanges. Nous essaierons, après chaque intervention, de laisser un temps d'échanges avec la salle.

# **Quelques données sur le décrochage scolaire et les solutions de raccrochage**

**Patricia HUMANN**

**Coordonnatrice du département éducation-jeunesse, UNAF**

Les médias usent et abusent des termes « décrocheurs », « sortants sans diplôme » et « sortants précoces ». En fait, ces réalités recouvrent des notions un peu différentes. Le terme de « décrocheur » s'applique en réalité à un jeune inscrit en vue du passage d'un diplôme de l'enseignement secondaire et qui n'a pas obtenu ce diplôme. En revanche, il est possible que ces jeunes aient obtenu un autre diplôme, par exemple un CAP. S'ils s'inscrivent suite à leur CAP à un bac pro, ratent l'examen et sortent du système scolaire, ils sont considérés comme décrocheur. En revanche, les sortants sans diplôme ne disposent d'aucun autre diplôme que le brevet des collèges le cas échéant. Ils n'ont donc ni CAP, ni BEP, ni bac pro, général ou technologique. La notion de « sortants précoces » se retrouve souvent dans les comparaisons internationales. Elle correspond aux jeunes de 18 à 24 ans qui ne disposent pas d'un diplôme de fin de cycle secondaire et ne suivent pas actuellement de formation ou d'études.

## **I. La situation en France**

Les chiffres varient donc en fonction de l'objet étudié. L'indicateur à mon sens le plus intéressant est celui des sorties sans diplôme. Il indique combien de jeunes se retrouvent sur le marché du travail sans diplôme (143 000 en 2011). Au sein de cette population, se retrouvent essentiellement des garçons (20 % de la tranche d'âge). Il y aurait beaucoup à dire sur la difficulté que rencontrent les garçons à l'école. Sur la population des 20-24 ans qui arrêtent leur formation de manière prématurée, le nombre de femmes devient majoritaire.

Seuls 17 % des jeunes sortent du système scolaire au niveau du collège, mais ce chiffre grimpe au lycée, spécialement en lycée professionnel.

L'Éducation nationale constitue désormais des listes de décrocheurs, sur la base des inscriptions aux différents diplômes. Cette liste contient 233 000 noms, mais il faut savoir que beaucoup disposent d'un CAP ou d'un BEP. Cette liste n'est d'ailleurs pas exempte d'erreurs. Une vidéo sur le site de l'UNAF reprend tous ces chiffres en détail.

## **II. Une perspective internationale**

La France se situe en dessous de la moyenne européenne (12 %), avec 9,7 % de décrocheurs, si l'on considère uniquement les sorties prématurées, à savoir les jeunes de 18 à 24 ans n'ayant pas de diplôme. La Finlande est au même niveau que la France, alors même qu'on met systématiquement en exergue ce pays en matière d'éducation. Comme beaucoup d'autres pays, la Finlande est donc confrontée à ce problème. L'Irlande, pays autrefois fortement touché par cette question, a mené de nombreuses actions qui ont permis de renverser la situation.

Par le passé, il était possible de s'insérer sur le marché du travail sans diplôme. Aujourd'hui, c'est impossible. Parmi les jeunes qui n'ont pas de diplôme, si ce n'est le brevet, 40 % se retrouvent au chômage un à quatre ans après la sortie du système scolaire. Ceci implique que

60 % trouvent malgré cela un travail, chiffre qui peut paraître impressionnant. En période de crise, la situation se tend pour ceux qui n'ont pas de diplôme. C'est la raison pour laquelle tous les pays se penchent sur ces données, sachant que ces jeunes sans diplôme représentent 7,5 millions de personnes en Europe.

Enfin, une étude réalisée récemment par un centre de recherche nantais auprès de 1 100 jeunes montre que le rôle des parents n'est pas aussi important qu'on pourrait le penser dans le décrochage. Beaucoup déclarent avoir été aidés par leurs parents en primaire. Malgré cela, ils ont décroché. Si de nombreux facteurs contribuent au décrochage, la famille ne semble pas être le premier d'entre eux. Ce ne sont pas uniquement des jeunes qui n'ont pu être aidés par leur famille qui décrochent.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci pour ces quelques chiffres. Au-delà des chiffres, intéressons-nous maintenant aux réalités humaines. Je laisse la parole à Jean-Marie Petitclerc.

## **Analyse du décrochage scolaire et propositions**

**Jean-Marie PETITCLERC**

**Fondateur et directeur de l'Institut de formation de l'association le VALDOCCO**

Je me réjouis de partager avec vous quelques réflexions sur la question du décrochage scolaire, car les échanges permettent toujours d'approfondir la réflexion et d'ouvrir de nouvelles pistes. Certains jugeront peut-être parfois mon propos provocateur, mais, face à l'inertie d'un système, il est parfois bon de tenter la provocation.

Le problème du décrochage scolaire est crucial dans notre pays, en particulier dans les quartiers qualifiés de sensibles par notre République. 150 000 jeunes sortent de l'école sans aucun diplôme, dont 80 000 ne maîtrisent pas les apprentissages fondamentaux, sur un flux de 750 000 jeunes.

Je ne me permettrai pas de comparer l'école à l'entreprise. Permettez-moi toutefois une allusion qui peut être instructive. C'est peut-être mon passé de polytechnicien qui parle. Quel PDG d'entreprise automobile, obligé de rappeler 150 000 voitures sur les 750 000 qu'il produit chaque année ne remettrait pas immédiatement en cause les processus de production ? Je crois que notre école ne voit pas l'urgence à ce niveau.

Je préfère parler d'un phénomène de décrochage plutôt que d'adolescents décrocheurs. Il me semble en effet qu'il est une manière de parler de l'adolescent décrocheur qui consiste à faire porter sur les épaules de l'adolescent la responsabilité du phénomène de décrochage. Or, le décrochage est en réalité l'illustration d'un dysfonctionnement entre l'adolescent et le système scolaire. Dans une relation, on est toujours deux. Avec le même degré de vérité, nous pourrions parler d'adolescents décrocheurs ou d'institutions décrochantes. Le vocable choisi d'adolescents décrocheurs nous montre que nous avons toujours tendance à faire porter la responsabilité au jeune. Son décrochage pourrait être le résultat de sa paresse, de son manque d'implication, de son incapacité à pouvoir s'inscrire dans une institution...

### **I. Une double inspiration**

Mon propos s'appuie sur une double inspiration, la première étant liée à ma brève expérience d'enseignement (J'ai en effet été brièvement enseignant en mathématiques dans un lycée professionnel) et à ma longue expérience d'éducateur. J'ai pendant une quarantaine d'années été éducateur spécialisé auprès d'adolescents majoritairement domiciliés dans les quartiers sensibles. J'ai fondé en 1995 le VALDOCCO sur la dalle d'Argenteuil, un quartier traumatisé par la violence des émeutes urbaines du début des années 90. Le VALDOCCO a depuis essaimé dans l'agglomération lyonnaise, en particulier à Vaulx-en-Velin ainsi qu'à Nice et Lille.

La difficulté majeure des enfants et adolescents que nous côtoyons au quotidien, difficulté majorée dans les quartiers sensibles, mais que nous pouvons repérer sur l'ensemble du territoire réside à mes yeux dans le fait que, chaque jour, le jeune passe par trois lieux. Il passe du temps en famille, à l'école et dans la rue, dans la cité avec ses copains. Chacun de ces lieux est marqué par une culture différente. La culture familiale est empreinte des traditions d'origine. La culture scolaire est empreinte des traditions républicaines. Que ne dit-on aujourd'hui sur les valeurs de la République ? La culture de la cité est devenue une culture de

l'« entre-pairs », les adultes ayant déserté l'espace public. Elle s'est forgée ses propres codes langagiers, vestimentaires et comportementaux.

L'une des évolutions principales réside à mon sens dans le fait que cette culture de l'entre-pairs est de plus en plus prégnante. Lorsque j'étais adolescent, j'inventais des mots pour être compris de mes copains sans être compris des adultes. Toutefois, lorsque je fréquentais les institutions gérées par les adultes, je savais m'aligner sur les codes adultes. De nos jours, des adolescents parlent à leurs parents comme ils parlent à leurs copains. Des enseignants en zone d'éducation prioritaire sont parfois les seuls à parler français, car tout le monde parle banlieue, même quand ils s'adressent à l'institution. Cette culture envahit l'école, surtout quand elle se situe en plein cœur du quartier. Elle marginalise la famille, les parents gérant à peu près correctement l'espace familial, mais étant en revanche de moins en moins à l'aise pour intervenir sur les autres champs de vie de leurs enfants, tant ils sont déconnectés des codes utilisés.

Le développement des réseaux sociaux et l'utilisation accrue des téléphones portables font que les adolescents sont parfois physiquement dans la sphère familiale, mais mentalement continuent d'évoluer dans cette sphère de l'entre-pairs. C'est la grande différence entre l'adolescent d'aujourd'hui et l'adolescent que j'étais. Lorsque je quittais l'école pour rentrer en famille, je quittais mes amis pour m'inscrire dans la sphère familiale. Avec leurs portables, les jeunes ne quittent plus jamais l'univers des copains. Ils restent continuellement en lien. Cette culture de l'entre-pairs a tendance à devenir envahissante.

L'idée du VALDOCCO était originale à sa création, avant d'être largement reprise par Jean-Louis Borloo dans le cadre du programme de réussite éducative. J'ai beaucoup travaillé à ses côtés à l'époque. Il s'agissait de rejoindre ces jeunes dans les trois champs de vie, alors que le travail social reste très cloisonné. Les éducateurs AEMO rencontrent le jeune dans la famille. Les travailleurs sociaux de l'école rencontrent l'élève. Les animateurs socioculturels rencontrent le jeune dans la rue. L'idée est de rejoindre l'enfant et l'adolescent dans ces trois champs de vie. Nous avons organisé notre activité autour de ces trois pôles (rue, école et famille). Le pôle rue réalise des animations en direction des plus jeunes et soutient les projets des plus grands. Le pôle école propose un service d'accompagnement éducatif et scolaire et une série d'initiatives pour prévenir le décrochage scolaire. Enfin, le pôle famille propose des groupes de parole de parents et une médiation familiale.

Nous voulons ainsi créer du lien entre les adultes qui entourent les enfants, car il me semble que le premier droit des enfants est celui de la cohérence des adultes qui l'accompagnent. Dans ces quartiers, je rencontre des enseignants qui se plaignent des parents. Ils estiment que c'est de la faute des parents s'ils ne parviennent pas à faire cours. Les parents eux critiquent les enseignants, professionnels de l'éducation qui ne peuvent assurer la discipline. Ils se plaignent du fait qu'ils placent leurs enfants à l'école pour apprendre. Au final, ils n'apprennent rien, selon eux. Pour eux, les enseignants ne savent pas faire leur métier et se permettent de donner des conseils. Les aînés constatent en plus qu'avec le chômage actuel, rien ne sert d'avoir un bac+5 pour finir ensuite au chômage. Le jeune traverse quotidiennement divers lieux où ceux qui sont porteurs de valeurs se discréditent les uns les autres.

Le concept phare du VALDOCCO est le concept de médiation famille-école-cité. J'ai souvent noté une corrélation entre le niveau de violence d'un adolescent et le niveau d'incohérence des adultes qui l'accompagnent sur son itinéraire de croissance.

Ma deuxième inspiration est issu d'un héritage, celui d'un pédagogue du XIX<sup>ème</sup> siècle, Jean Bosco. Il peut paraître étonnant qu'un éducateur du XXI<sup>ème</sup> siècle se réfère à un pédagogue du XIX<sup>ème</sup> siècle, tant la situation socio-économique a changé. Néanmoins, les deux époques ont en commun de connaître des mutations importantes sur le plan sociétal. On passait au temps de Jean Bosco de la société paysanne et rurale à la société urbaine industrielle. Aujourd'hui, nous passons de la société industrielle et libérale à une société post-industrielle et néolibérale.

Les politiques parlent depuis 40 ans de crise. Une crise qui dure depuis 40 ans n'est pas une crise. C'est une mutation. Je dénonce avec force ce discours sur la crise, discours lénifiant qui laisse entendre qu'il suffirait de tenir bon pendant les turbulences et rêver d'un après-crise ressemblant à l'avant-crise. Dans les années 70, on affirmait que, lorsque le cours du pétrole se stabiliserait, tout redeviendra comme avant. Le cours du pétrole s'est stabilisé. Pourtant, rien n'est redevenu comme avant. Aujourd'hui, on affirme que lorsque l'on aura remboursé la dette, perspective difficile à imaginer, tout redeviendra comme avant. Je ne suis pas sûr que nous serons capables de rembourser la dette, mais je suis certain que rien ne sera plus comme avant.

Chaque fois que la société traverse une période de mutation, la jeunesse connaît des turbulences. Il est plus difficile d'être jeune dans une société en mutation que dans une société stable, car il est alors difficile de se projeter dans l'avenir. Le fils de paysan, petit-fils de paysan et arrière-petit-fils de paysan peinait au XIX<sup>ème</sup> siècle à se projeter dans un avenir d'usines fumantes. Aujourd'hui, nos adolescents ont du mal à se projeter dans l'avenir quand on affirme que l'on ne connaît que la moitié des métiers qui s'exerceront en 2050. Certains, dans nos lycées professionnels, travaillent sur des machines déjà déclassées dans le monde industriel.

Il est plus difficile de transmettre dans un tel contexte. Jean Bosco était porteur d'une intuition. Il croyait que la capacité à transmettre serait bien plus liée à la qualité de la relation adulte-jeune plutôt qu'à la qualité organisationnelle du système institutionnel. Il proposait donc un système éducatif fondé sur la qualité de la relation, avec la prise en compte de la dimension affective, car l'affectif joue un rôle. Si l'école est aujourd'hui en difficulté face aux problèmes comportementaux de certains élèves, c'est parce que bon nombre des enseignants d'aujourd'hui ont été formés à la négation de l'affectif. J'entends parler de la relation professeur-élève comme si l'élève s'agissait d'une relation asexuée, comme si la relation d'un professeur homme avec un adolescent était identique à la relation d'un prof homme avec une adolescente et vice-versa.

Si l'on évoque souvent la différence de taux de décrochage entre les garçons et les filles, il faut peut-être aussi mettre en lien ceci avec la féminisation du corps professoral. La relation entre les professeurs féminins et les adolescents masculins est souvent difficile dans nos quartiers. Jean Bosco avait deviné que l'autorité serait de moins en moins liée au statut de celui qui l'exerce et de plus en plus à la qualité de relation que cette personne est en capacité de nouer avec l'élève. C'est pourquoi le métier de l'enseignant est devenu plus difficile aujourd'hui. Il nécessite une implication plus grande, alors que le mouvement de professionnalisation qui l'a régi a parfois conduit à une implication moindre sur le plan affectif.

Lorsque l'autorité était liée au statut, il était possible de faire classe même en étant mauvais pédagogue. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. C'est ce que nous observons dans les

quartiers sensibles. L'autorité n'est plus liée au statut, mais à la qualité relationnelle qui va être nouée. Ces intuitions de Jean Bosco s'avèrent tout à fait pertinentes aujourd'hui.

## **II. Analyse du phénomène**

Le décrochage scolaire est un phénomène complexe, qui découle de plusieurs facteurs. C'est pourquoi il n'est ainsi pas possible de dresser un profil type de l'adolescent décrocheur. Toute solution unidimensionnelle me paraît dans ce cadre vouée à l'échec.

La première série de facteurs est d'ordre plutôt psychologique, souvent liée à l'incapacité de l'enfant de se concentrer en classe. Il n'existe pas de corrélation entre le niveau d'intelligence et le niveau de réussite scolaire. Des enfants surdoués se retrouvent en situation d'échec grave et des enfants peu doués, mais très gratifiants pour leur environnement, sont capables de mobiliser les enseignants autour de leur devenir. Ils font souvent des progrès stupéfiants. L'une des grandes difficultés pour l'enseignant est de se retrouver face à un caractère intelligent. Il donne l'impression de ne pas écouter, mais est capable de donner la bonne réponse quand on l'interroge. Cela remet totalement en cause l'enseignant. Souvent, dans les conseils de discipline auxquels je participe, je constate que ce type de comportement est le plus difficile à accepter pour l'enseignant.

En revanche, il existe une forte corrélation entre la capacité d'attention et la réussite scolaire. La plupart des élèves qui ne réussissent pas à l'école ne réussissent pas, non pas parce qu'ils ne comprennent pas, mais parce qu'ils n'écoutent pas. Très souvent, s'ils n'écoutent pas, c'est parce que leur esprit est absorbé par d'autres préoccupations. On croit souvent que, pour réussir à l'école, il faut avoir une tête bien pleine. C'est faux. Pour réussir à l'école, il faut être capable de vider sa tête, de manière à pouvoir absorber l'enseignement qui va être dispensé.

Tous ces jeunes préoccupés par leur vie familiale et leur vie sociale vont ainsi rapidement se retrouver en difficulté au sein de leur classe. Ainsi, on voit bien que la maladie d'un proche ou un divorce s'accompagnent bien souvent d'un effondrement des résultats. Beaucoup d'associations se concentrent sur les difficultés d'apprentissage des jeunes. Or, le problème est bien plus souvent lié à l'incapacité de l'enfant à être attentif et à se concentrer sur son apprentissage.

Une deuxième série de facteurs d'ordre plus sociologique est liée à l'investissement de la réussite scolaire par l'environnement. Se pose aussi la question du sens de l'école. La crise du collège est selon moi une crise du sens. Aucun d'entre nous ne croit que le fait de nommer deux professeurs en plus par collège va changer quoi que ce soit aux problèmes du collège. Cela va coûter beaucoup en salaires de fonctionnaires. La véritable question qui se pose est celle du sens des apprentissages.

Toutes les études montrent que les enfants qui réussissent le mieux à l'école sont les enfants d'enseignants. Hier, c'était le fils de polytechnicien qui avait le plus de chances de devenir polytechnicien. Aujourd'hui, les chances sont plus élevées pour un fils d'enseignant. Certes, les enseignants sont ceux qui connaissent le mieux le système, mais le point essentiel réside dans le fait que les valeurs qui traversent la famille sont les mêmes que celles de l'école. L'enfant glisse ainsi d'un lieu à l'autre dans une sorte d'osmose. On parle ainsi le même langage à la maison et à l'école. Ce qui est important à l'école est important dans la famille et vice-versa.



Je peux vous assurer que, pour les jeunes que j'accompagne dans les quartiers sensibles, on ne parle pas le même langage à la maison et à l'école. Ce n'est pas qu'une question de vocabulaire. Ce qui est important à l'école peut être jugé grave dans la famille. Par exemple, un jeune qui dénonce un copain qui se drogue commet à l'école un acte de citoyenneté exemplaire. Le jeune a fait confiance aux adultes, qui vont pouvoir aider le jeune en difficulté. A la maison, ce même jeune entend qu'il est pire d'avoir une réputation de balance dans le quartier que de voler ou d'agresser quelqu'un. Ce même acte est vécu de manière opposée dans les deux milieux. Dans ce cas, il devient difficile tous les jours de passer de la famille à l'école.

L'importance de l'environnement réside aussi dans l'importance du regard des copains. La grande différence entre un collège de centre-ville et un collège d'un quartier sensible, où le décrochage scolaire est très prégnant, réside dans le fait que, dans un collège de centre-ville, il est encore un peu valorisant d'être le premier de la classe. Dans un collège de quartier sensible, il est dangereux, surtout pour un garçon, d'être premier de la classe. Le premier de la classe, c'est l'« intello », le « bouffon », le « suceur de notes ». Je pense que la proportion de génies scientifiques est la même dans nos quartiers sensibles que dans nos centres-villes. Or, je rencontre très souvent des jeunes prodigieusement intelligents qui choisissent de sacrifier leur scolarité pour sauver leurs alliances.

Ceci explique l'échec relatif du programme ZEP. Les initiateurs de ce programme ont méconnu une donnée fondamentale de l'adolescence, à savoir le fait qu'il est plus important à 14 ou 14 ans d'exister sous le regard des copains plutôt que sous celui d'une institution. Lorsque les amis ne permettent plus d'investir la réussite scolaire comme une valeur dans le groupe, nous assistons à un échec scolaire massif, principalement chez les garçons, alors qu'ils ont une intelligence comparable à celle d'autres. Ils mettent d'ailleurs parfois à profit cette intelligence dans la construction d'économies parallèles.

Une troisième série de facteurs est d'ordre pédagogique. Au lieu de mettre d'abord l'accent sur ce que l'enfant sait faire, ses connaissances et ses réussites, on a tendance à se focaliser sur ce qui manque à l'enfant pour être au niveau. Ainsi, un élève qui passe de 50 à 10 fautes dans une dictée voit sa note passer de 0 à 0. Le fait de passer de trois à deux fautes implique une note qui passe de 14 à 16. Or, il est beaucoup plus difficile de passer de 50 à 10 fautes que de trois à deux fautes. Mais, nous ne voyons rien de ce qui est en dessous du niveau de la mer !

Or, un enfant de quatrième en sait toujours plus qu'un enfant de sixième. J'ai confiance en les enseignants, et me dis que celui qui a écouté des heures durant en a certainement retiré quelque chose. Comment cet élève s'en rend-il compte, alors qu'il avait 6 de moyenne en 6<sup>ème</sup> et toujours 6 de moyenne en 4<sup>ème</sup> ? L'enfant estime alors que l'école ne sert à rien, qu'il ne progresse pas. En fait, l'école est dans l'incapacité de renvoyer à l'enfant en quoi elle est utile pour eux. Le système de notation est toujours lié au niveau attendu. Chaque fois que l'élève prend de l'âge, le niveau réclamé s'élève. Ainsi, un élève peut traverser le collège avec 6 de moyenne.

Comment l'enfant se rend-il compte alors de sa progression ? C'est un facteur essentiel dans le mécanisme du décrochage scolaire. Le jeune a la conviction que l'école ne lui apporte rien. Personne ne lui explique que son 6 en quatrième vaut un 18 en sixième. Il reste avec une batterie de notes qui ne regarde que le niveau à atteindre.

La France fait partie des cinq pays de l'OCDE qui dépensent le plus pour leur système scolaire, soit 6,3 points de PIB. Pourtant, le classement PISA montre que la France est en recul régulier depuis une vingtaine d'années, atterrissant ainsi entre la 17<sup>ème</sup> et la 22<sup>ème</sup> place. Des pays qui dépensent moins que nous font mieux que nous. La question de l'efficacité doit donc nécessairement se poser.

Lorsque l'on regarde du côté des pays qui réussissent le mieux, en mettant de côté les pays asiatiques, où l'on met parfois une pression sur les enfants que l'on ne juge pas souhaitable pour nos enfants, par exemple dans les pays nordiques, nous nous apercevons que le regard sur l'enfant est différent. Ce regard est centré sur les savoir-faire, les savoirs et la progression de ces savoir-faire. Dans notre culture scolaire française, notre regard se porte sur ce qui manque à l'élève pour être au niveau attendu. Nous fixons le niveau et imposons un rythme d'acquisition. Nous mesurons alors l'écart entre le niveau attendu et là où se trouve le jeune.

L'enseignement n'est pas suffisamment respectueux des rythmes. Une illustration peut être éclairante : je me doute que certains d'entre vous ont marché à 10 mois, d'autres à 12, d'autres à 15 peut être même certains à 18 mois. Ce n'est pas celui qui a appris à marcher le plus tôt qui gagne la course une fois devenu adulte ! Or, dans notre culture scolaire, nous avons tendance à confondre précocité et intelligence. A la lecture des appréciations des instituteurs qui l'ont suivi en primaire, on peut se dire qu'Einstein aujourd'hui aurait été orienté dans notre pays en SEGPA. Tous se plainaient de cet enfant plus lent que les autres. Cette intelligence, parmi les plus prodigieuses du XX<sup>ème</sup> siècle a eu besoin de temps pour se développer, alors que notre système scolaire impose un temps imparti à tous les apprentissages.

Les parents d'un enfant qui ne sait pas marcher à 16 mois restent confiants. Ils pensent qu'il parviendra bien à marcher et qu'il courra peut-être plus vite que les autres. Les parents qui s'aperçoivent que leur enfant n'a pas appris à lire pendant les neuf mois du CP sont souvent angoissés. On les fait redoubler, comme si on obligeait un enfant qui ne sait pas marcher à 16 mois à se recoucher, plutôt que de développer des rythmes d'apprentissage plus respectueux des rythmes de chacun.

### **III. Les trois étapes du décrochage**

Nous pouvons analyser le processus du décrochage. Celui-ci se déroule en trois étapes. Au démarrage, l'enfant commence à se désintéresser de la scolarité, pratique un absentéisme perlé ou est exclu de l'établissement de manière temporaire. Parfois, c'est ainsi l'école qui donne à l'enfant le goût d'une semaine sans école, où l'on peut se moquer de ceux qui vont à l'école et où on aura le sentiment d'être libre. Souvent, cette période est aussi celle de la découverte du cannabis. La jeunesse française est l'une de celles qui consomme le plus de ce produit. Toutes les études scientifiques modernes montrent le lien entre la consommation de cannabis et l'échec scolaire, car cette substance a des incidences sur la capacité de concentration, un des facteurs essentiels de l'échec scolaire.

Il serait intéressant de relier dans un ouvrage l'usage du cannabis et le décrochage scolaire. Il a été à ce titre très étonnant d'entendre un ancien Ministre de l'éducation nationale se faire le chantre de la libéralisation de la consommation de cannabis. Celui qui est en charge de lutter contre le décrochage scolaire propose ainsi de faciliter la consommation de ce qui est l'un des facteurs du décrochage !

La deuxième étape est celle au cours de laquelle l'élève s'affranchit complètement de l'obligation scolaire, en n'allant plus à l'école ou suite à son exclusion de l'établissement. En effet, certains refusent la nouvelle affectation qui nécessiterait pour lui de couper les liens avec ses amis ou de faire chaque jour un trajet assez long. Lorsque l'élève est exclu d'un premier établissement, il est affecté dans un autre, trois kilomètres plus loin. La deuxième fois, le collège se trouve dix kilomètres plus loin. La troisième fois, c'est 25 kilomètres plus loin. L'Education nationale se défend, arguant du fait que ces élèves sont bien inscrits dans un établissement. Or, ils se retrouvent dans l'impossibilité de faire ce trajet tous les jours. Au cours de cette deuxième phase, le jeune court le risque d'être happé par les mécanismes de l'économie parallèle, particulièrement développée dans nos quartiers. Tous ces jeunes deviennent des proies faciles pour les meneurs.

Durant cette phase, les institutions se mobilisent beaucoup. Elles ne supportent pas que ce jeune leur dise « merde » en pleine face et refuse la scolarisation. Les parents et l'enfant sont convoqués et d'énormes dispositifs sont mis en place pour essayer de le raccrocher. De multiples propositions sont offertes au moment où le jeune est de plus en plus démotivé. Il goûte alors la liberté de journées sans école, très agréables.

La troisième phase est celle de la perte de sens. Le temps passant, les vacances ne font plus sens lorsque l'on ne va plus à l'école. L'adolescent voit alors ses amis reprendre le chemin de l'école et commence à s'interroger sur son chemin. Naît alors le désir de raccrocher. Toutefois, cette troisième phase intervient généralement après les 16 ans. Le jeune est dispensé de l'école obligatoire et les institutions sont largement démobilisées. Elles ont proposé beaucoup et le jeune n'a pas répondu. De fait, lorsqu'à 16 ans et demi ou 17 ans, il retourne frapper à la porte du lycée, on lui fait savoir qu'il est trop tard.

François Leclerc, dans une thèse à paraître sur le décrochage, parle d'un dysfonctionnement dans la chronicité. C'est au moment où le jeune est le plus démobilisé que les institutions sont les plus mobilisées et c'est au moment où le jeune est le plus mobilisé que les institutions sont démobilisées.

#### **IV. L'expérience du VALDOCCO**

L'expérience que nous menons au VALDOCCO est comparable à de nombreuses expériences. Il s'agit d'apporter une réponse lors de ces trois phases du décrochage scolaire. Pour la première, nous proposons un service d'accompagnement éducatif et scolaire. Nous aidons les jeunes à la sortie de l'école afin qu'ils ne perdent pas pied, car cela devient ensuite difficilement rattrapable.

L'initiative que nous développons pour éviter ce décrochage a été mise en oeuvre dans le cadre d'un programme de la Fondation de France « Aidons les collégiens à réussir ». Lorsqu'un jeune (un garçon bien plus souvent qu'une fille), par ses comportements commence à poser problème auprès d'une équipe enseignante au collège, avant que la procédure du conseil de discipline ne se mette en place, une convention tripartite va être signée entre l'école, la famille et l'association, permettant un allègement de l'emploi du temps du jeune, surtout dans les matières où la relation avec le professeur dysfonctionne. Dans ce cas, la mauvaise relation entre le professeur et l'élève va nécessairement handicaper la capacité de ce dernier à progresser dans la matière enseignée. Lorsqu'il n'a pas cours, il est pris en charge par l'association, afin qu'il ne perde pas pied, ce qui donne lieu à un partenariat important entre l'équipe enseignante et l'équipe éducative du Valdocco. Tout un travail sera

entamé pour que le jeune comprenne ce qui lui arrive. Il travaillera alors sur la nature de sa relation avec l'adulte et le professeur. Il s'agit de faire de ce jeune de plus en plus un acteur de sa scolarité, au lieu de le laisser attendre passivement d'être exclu.

Ce programme va aussi se mettre en place, en cas d'exclusion temporaire, souvent liée à des agressions, parfois graves. En effet, il y a 40 ans, une exclusion signifiait une marginalisation pour l'élève, qui se retrouvait seul au domicile familial, alors que tous ses amis étaient à l'école. Cela suscitait en lui le désir de revenir vers l'école. Cette sanction avait un sens, en ceci qu'elle permettait au jeune de prendre conscience de sa marginalisation sociale, liée à son comportement asocial. Désormais, libre, dans son quartier, le jeune va pouvoir plonger dans toutes les dérives. Il retrouve tous ses amis qui ne vont pas à l'école. La mesure s'apparente alors à une mise en danger, en laissant le jeune vivre dans la rue pendant toute une semaine. Notre association prend en charge ces adolescents le temps de leur exclusion, avec un programme établi sous la supervision de l'équipe enseignante et avec des temps d'accompagnement individualisé. Ces derniers permettent parfois d'aller plus vite qu'en classe. Des temps seront réservés aussi pour l'aider à comprendre ce qui se passe et d'autres à redonner confiance à l'élève, en recherchant ce qu'il réussit. Nous savons en effet que la perte de confiance en soi constitue un facteur important d'échec scolaire et génère la répétition de l'échec.

La deuxième phase de notre action prend la forme de centres d'accueil de jour, financés par l'Aide sociale à l'enfance. Des jeunes déscolarisés depuis 6 à 36 mois montrent parfois une agressivité difficile à maîtriser. Ils sont renvoyés d'institution en institution, les enseignants les dirigeant vers le monde de la psychiatrie, qui se tourne vers l'éducatif. Cette logique implique de faire porter au jeune la responsabilité du dysfonctionnement. Plutôt que d'analyser ce qui se joue dans les relations avec ses amis et les professeurs pour trouver la cause de cette agressivité, on laisse à penser que le problème est en lui. Or le problème est souvent dans les relations nouées au sein de la classe.

Nous allons ainsi accueillir ces jeunes pour un an ou un an et demi et nous allons essayer de redonner au jeune confiance en l'adulte. Jean Bosco aimait à dire que la relation éducative ne peut être basée que sur une alliance pour la mise en œuvre du processus d'apprentissage. Or le jeune conçoit les adultes autour de lui comme hostiles. Comment faire alliance avec quelqu'un que l'on juge hostile, qui va argumenter cette impression d'hostilité sur la base des événements survenus lors de son passage au collège ?

Le troisième volet de notre action tient en la participation à une plateforme de rattachement mise en place par la Région Rhône-Alpes, sous l'égide de Philippe Meirieu. Les jeunes sont accueillis sur cette plateforme pour un programme sur 3 mois environ. Le lundi se déroule en groupe, avant que, durant les autres jours de la semaine ne soit décliné un programme individualisé, avec la possibilité de faire des bancs d'essai dans des écoles partenaires. Le jeune y est accueilli une semaine afin de déterminer quels points de comportement méritent d'être retravaillés pour qu'une insertion dans la classe soit à nouveau possible. Des stages sont également prévus en entreprise, couverts par l'agrément d'organismes de formation professionnelle dont dispose notre association. Nous travaillons alors sur un projet de rescolarisation, d'apprentissage ou de vie professionnelle.

Nous recherchons dans toutes ces phases à impliquer les familles. Il est important que les parents et la fratrie jouent un vrai rôle dans cette remobilisation du petit frère ou de la petite sœur. A une maman désemparée, qui expliquait ne pas pouvoir suivre le travail scolaire de

ses enfants, nous avons répondu que nous pouvions apporter une aide technique sur ce plan, mais l'intérêt qu'elle peut montrer aux progrès de son enfant est irremplaçable. Elle joue un grand rôle.

Les réformes des années 70 au niveau de l'Education nationale ont abouti à un enseignement nouveau des mathématiques nouvelles ou du français. Les enseignants ont alors répété aux parents qu'ils ne devaient pas s'occuper du travail scolaire de leurs enfants, car cela risquait de les embrouiller. Ils craignaient le retour des vieilles méthodes. Après 15 années d'expérimentation de ces nouvelles méthodes, dont l'efficacité est loin d'être prouvée au regard du classement PISA, l'Education nationale, en grande difficulté avec ces élèves qui posent problème par leur comportement, se retournent vers les parents en leur demandant d'accompagner les enfants. C'est tout de même étrange !

Je me réjouis de voir que la nouvelle Ministre a décidé de s'atteler à l'amélioration de la relation famille-école. Il me paraît important d'arrêter de parler de disqualification au sujet des parents, alors que l'on peut douter de l'intérêt de ces nouveaux programmes imaginés par les pontes de Grenelle. Leur réussite en termes d'apprentissage des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) laisse à désirer ! Retravajons l'alliance vers les parents et l'école. La prévention du décrochage et l'accompagnement des jeunes représentent un enjeu partagé.

## **V. Quelle politique de prévention contre le décrochage scolaire ?**

Mieux vaut prévenir le décrochage que de consacrer d'énormes moyens au rattrapage scolaire. A l'heure actuelle, les associations de soutien scolaire disposent de moyens si faibles, alors que l'on consacre des sommes très importantes au rattrapage scolaire pour repérer les jeunes au travers de listings, comme ce fut le cas en région Rhône-Alpes.

J'avancerai dans cette optique trois pistes de réflexion. La première consiste à veiller à une meilleure prise en compte à l'école de l'enfant et de l'adolescent et de ses préoccupations. Il faut renforcer la présence éducative de l'adulte. Bien souvent, les phénomènes de phobie ou de mal-être scolaire sont liés à un mal-être relationnel de l'enfant au sein de l'école. Cette réduction régulière des postes de non-enseignants au sein de l'école va dans le sens opposé. Aujourd'hui, tous les crédits nouveaux sont destinés aux enseignants. A titre personnel, je pense que le recrutement d'infirmières et de médecins scolaires, ainsi que la présence de bénévoles dans les établissements me paraît être une priorité.

Récemment, un Recteur me faisait part de son inquiétude face à l'émergence de la violence au sein du collège. Je lui proposais alors d'imiter les pays asiatiques, avec des cités scolaires de 5 000 élèves. Dans chacun des petits halls, on retrouve des parents, qui accomplissent des tâches manuelles ou assurent simplement une présence sur place. L'école croit que l'on ne peut mettre qu'en face des jeunes des adultes diplômés de l'Education nationale. Or il suffirait d'augmenter la présence humaine autour des toilettes de nos établissements scolaires pour voir une diminution rapide des agressions sexuelles. Bien sûr, l'école n'a pas les moyens de se payer un surveillant par toilette. Toutefois, il serait possible de mobiliser des parents pendant quelques minutes chaque jour, au moment de la récréation.

L'école est capable de rassembler dans une cour de récréation 400 adolescents, aux prises avec différentes pulsions qu'ils peinent à maîtriser, sans aucune présence adulte. Les adultes se trouvent alors en salle des professeurs. Il faudrait au contraire densifier la présence adulte, sans nécessairement recourir à des éducateurs diplômés. Personnellement, je suis un

promoteur de la médiation et je sais que les petits conflits peuvent prendre des proportions importantes très rapidement. Souvent, l'origine d'une agression est bénigne. Il n'est pas nécessaire d'être éducateur professionnel pour résoudre ces petits conflits. Il s'agit simplement d'intervenir à temps. Le renforcement de la présence des adultes au sein de l'école constitue donc la première piste.

La deuxième piste consiste à rétablir la mixité sociale à l'intérieur des établissements. Il me paraît aberrant de scolariser tous les enfants des tours en bas des tours. Lorsque plus de 80 % des enfants issus de l'immigration sont scolarisés dans moins de 20 % des établissements scolaires, comment parler, dans notre pays d'une politique d'intégration ? La culture du quartier envahit l'école. Lorsque l'on a décidé de scolariser les enfants de la campagne, on n'a pas créé une école au milieu des champs. On a financé un système de bus permettant de scolariser les enfants de la campagne avec ceux de la ville pour construire ensemble la République d'aujourd'hui. Cette idée devrait être reprise pour les jeunes des quartiers, avec un système de bus qui permettrait de scolariser les enfants des quartiers avec ceux du centre-ville. Ces enfants sont condamnés à vivre ensemble dans le quartier pour une durée longue. En effet, autrefois, un HLM était un habitat transitoire pour les familles. Il est désormais permanent. Ces jeunes sont scolarisés avec les mêmes enfants qu'ils retrouvent dans leur quartier, avec qui ils ne cessent de rigoler ou qui leur font peur. Cela n'aide pas à s'ouvrir aux enseignements dispensés. L'Etat va jusqu'à financer des programmes de vacances où ces enfants partent ensemble.

J'avais installé le service d'accompagnement éducatif et scolaire du Valdocco délibérément hors de la 'Dalle d'Argenteuil', pour que ces jeunes sortent de leur quartier pour entrer dans la zone pavillonnaire, alors que beaucoup d'associations travaillent à proximité de leur lieu d'habitation. J'accueillais aussi des jeunes de classes moyennes. Un inspecteur s'en était d'ailleurs offusqué, constatant que les crédits de la politique de la ville étaient aussi destinés à des jeunes ne relevant pas de la géographie prioritaire. Je lui ai expliqué que c'était bien ce qui expliquait notre succès. Si les jeunes se retrouvaient uniquement au milieu de jeunes du quartier, ils se retrouveraient dans le même cadre qu'au collège. La cohabitation ouvre l'esprit et la mixité sociale au sein des établissements doit être une priorité.

Le Ministre de la ville propose actuellement d'aider les jeunes à monter des entreprises dans leur quartier. Autrefois, l'entreprise était la seule chance d'échapper au quartier. Le Ministre fait l'inverse, alors qu'il est urgent d'éduquer à la mobilité, qui est une valeur moderne. Les jeunes qui s'insèrent le mieux sont à mon sens les jeunes mobiles. Le comité scientifique de l'Institut de la ville en mouvement, pour lequel j'ai travaillé, a établi une corrélation entre l'incapacité à se mobiliser sur un projet et la difficulté d'être mobile dans l'espace. Les personnes qui restent « scotchées » dans les cages d'escalier peinent à se mobiliser sur un projet. Etre mobile, c'est découvrir qu'ailleurs est différent d'ici. Cela permet de découvrir que demain peut être différent d'aujourd'hui.

La troisième piste est de nature plus pédagogique. Elle consiste à changer le regard sur l'enfant en valorisant ses savoir-faire. L'une des erreurs de notre système scolaire réside selon moi dans le fait qu'on ne permet à un élève de toucher du bois que s'il s'oriente vers les métiers de la menuiserie. Je connais pourtant des adolescents qui ont besoin de toucher le bois pour comprendre la géométrie. Ils ont besoin de manipuler deux triangles pour constater que cela forme un rectangle. Ils ont besoin de voir le volume non pour devenir menuisier, mais pour tout autre chose. Certains jeunes ont besoin de toucher un moteur pour comprendre la

physique. Ils ont besoin de voir le piston dans le cylindre, non pour devenir mécanicien automobile, mais pour comprendre la physique.

Il existe plusieurs formes d'intelligence. Le collège traditionnel en intègre trois sur les sept. Bon nombre de jeunes qui n'ont pas cette intelligence abstraite sont mis en échec dans le collège. Il nous faut revoir cette idéologie du collège unique. Avant de devenir Ministre de l'éducation nationale, François Bayrou avait écrit une tribune dans *Le Monde* intitulée « Collège unique, collège inique ».

L'erreur idéologique fondamentale consiste à croire que l'égalité des chances suppose un enseignement identique partout. On a oublié que les enfants étaient différents. Viser l'égalité des chances implique des pédagogies différenciées. Notre système scolaire qui dispose pourtant de beaux atouts se trouve en difficulté dans son incapacité à réduire le fossé des discriminations sociales, alors même que le discours idéologique sur l'égalité est très puissant.

Ces évolutions nécessiteraient la mise en place de réformes urgentes. La première résiderait dans l'autonomisation des établissements scolaires. Le groupe le mieux placé pour définir la pédagogie, les contenus et la constitution des équipes les plus adaptés reste bien sur l'équipe enseignante. Dans les colloques auxquels j'assiste, on voit les idées fourmiller. Donnons une autonomie plus grande aux établissements en termes de programmes. En Guyane, un professeur osa mettre 2 sur 20 à un élève en sciences de la nature, alors que cet enfant a vécu toute son enfance dans une hutte, alors qu'il est capable de prédire le temps qu'il va faire, reconnaît tous les animaux... On voit là le fait qu'un professeur de la métropole, payé plus que les autres, a été envoyé dans un établissement outre-mer pour mettre en place un système d'évaluation identique à celui de la métropole. Il en va de même dans nos quartiers, où la culture est bien différente de celle du centre-ville.

Il nous faut aussi revoir la formation des enseignants. Elle ne doit plus être uniquement didactique, mais aussi pédagogique. Au cours des dernières années, les exigences didactiques se sont renforcées, alors que les exigences pédagogiques s'affaiblissent. Or, hier, il était possible de faire classe en étant mauvais pédagogue. Aujourd'hui, c'est impossible, particulièrement dans certains territoires.

### **Rémy GUILLEUX**

Vous aviez prévu que votre intervention serait décapante. Elle l'a été. Nous donnons maintenant la parole à la salle pour quelques questions.

### **Frédérique SAEZ, Présidente de la CSF Nîmes**

J'ai mis en place un accompagnement à la scolarité depuis plus de 20 ans et je voulais témoigner concernant la politique de la ville. Je me suis toujours battue pour la mixité, de sorte que les enfants et les parents se rencontrent et s'estiment. Les dossiers de financement de la politique de la ville excluent systématiquement les enfants qui ne sont pas issus du quartier. Je suis donc contrainte de faire des faux, en omettant les enfants d'autres quartiers, faute de quoi je perdrais mes subventions. Cela me choque énormément.

## **De la salle, Fondation du magazine Elle**

La Fondation Elle promeut l'éducation des femmes à travers le monde. J'aurais souhaité que vous reveniez sur la question de la féminisation du corps professoral et le phénomène essentiellement masculin que constitue le décrochage.

### **Jean-Marie PETITCLERC**

Dans nos quartiers, où nombre d'adolescents sont maghrébins, il serait important d'avoir des équipes enseignantes mixtes. En effet, ces enfants ont des difficultés face à l'autorité lorsqu'elle est féminine. Or dans certains établissements, 90 à 95 % des professeurs sont des femmes. Ces enfants ont des professeurs pour l'essentiel féminins, sous l'autorité de la principale. L'enfant est souvent amené à rencontrer un juge pour enfants, qui confie une mesure d'éducation surveillée à une éducatrice spécialisée. Les seuls hommes que ces jeunes rencontrent sont des CRS. Ils ont besoin de ces hommes et c'est pour cela que parfois ils fabriquent des incidents uniquement destinés à les faire venir pour les affronter. Bien souvent, les émeutes urbaines relèvent plus du jeu que de la révolution.

Je me demande où sont les hommes. Je plaide pour une vraie mixité, pas uniquement dans les sphères politiques, où l'on réclame même des quotas. J'aimerais entendre les hommes politiques se battre pour cela. La parité dans le monde éducatif est aussi urgente, surtout dans certains quartiers. Les jeunes vont s'adapter à notre République, mais il va leur falloir du temps. J'ai assisté à nombre d'incidents graves entre des jeunes maghrébins et des enseignantes de métropole au prétexte qu'ils refusaient qu'une femme ait autorité sur eux. Cela va parfois jusqu'à l'agression.

Nous n'avons pas à rougir des centaines de millions d'euros dépensés dans le cadre de la politique de la ville. Toutefois, il faut admettre un échec relatif de celle-ci qui tient à son zonage. On finance des activités menées dans les quartiers pour les gens des quartiers. Cela n'enraye en rien la logique de ghettoïsation. Lors de mon passage au Ministère de la ville, je me suis battu pour que soient financées des activités menées hors des quartiers, ouvertes à l'extérieur. Cela s'est traduit par la déclaration de Christine Boutin : « Je ne crois pas au plan banlieue. » Le plan de Fadela Amara consacrait de l'argent aux quartiers pour les associations de quartiers.

J'ai pu constater que François Lamy a passé deux années pour réformer le zonage. Quelle perte de temps ! Nous nous sommes ainsi doté d'une nouvelle géographie prioritaire, mais nous ne parvenons pas à enrayer la ghettoïsation. Il existe des zones urbaines et des zones d'éducation prioritaire. On essaye aujourd'hui de faire coïncider les zonages. Les jeunes des zones ne rencontrent plus que les jeunes du quartier et les professionnels intervenant dans la zone.

Ces jeunes qui peinent à s'insérer dans le monde industriel ne trouvent pour seul emploi que celui d'animateur dans la zone. Sur la dalle A Argenteuil, le VALDOCCO est la seule équipe à compter quelques blancs dans son équipe éducative. On reconduit ainsi la culture de l'entre-pairs. Il est vrai qu'il est plus simple pour les maires de confier ces emplois d'animateurs à des jeunes du quartier. Les animateurs parlent ainsi le même langage qu'eux et ont les mêmes codes de résolution des conflits qu'eux. Quant à la rencontre entre jeunes et enseignants, il serait plus facile à mon sens de l'organiser en dehors du quartier.



**De la salle, UDAF des Yvelines**

Vous avez évoqué un manque de relations affectives au niveau de l'école. Ne pensez-vous pas que les cours particuliers peuvent remédier à ce problème ?

**Jean-Marie PETITCLERC**

Au VALDOCCO, nous avons fait le choix du collectif. C'est parfois plus compliqué, mais cela permet à l'enfant d'avoir autour de lui des copains qui se mobilisent aussi pour leur réussite. Je crois que l'accompagnement individuel a sa place, mais, très souvent, cela ne change rien aux problèmes du jeune, qui s'aligne sur les codes des copains. Constituer un noyau de jeunes, au-delà de la prise en charge individualisée, qui investissent leur scolarité est bénéfique. Parfois, dans ces classes, les bons élèves développent des stratégies pour ne pas montrer qu'ils sont bons. Les enseignants se retrouvent donc face à des élèves qui refusent de dévoiler leurs capacités, par crainte des conséquences.

Ce phénomène est spécifiquement masculin. En fin de troisième, un garçon passe au lycée et garde ses copains ou part dans la rue et garde ses copains. Les filles partent au lycée et gardent leurs copines. Si elles ne passent pas au lycée, elles voient leur horizon se rétrécir au monde familial. L'enjeu de scolarité pour les filles est énorme. L'école représente une chance et c'est ainsi que dans les quartiers sensibles tous les premiers de la classe sont des filles.

La mixité ne favorise pas la scolarité des garçons. Alain Bentolila raconte que les garçons disent à un autre qui parle bien français qu'il parle comme une fille. Ce n'est pas vraiment valorisant pour lui. Pour parler comme un garçon, il est obligé de ponctuer son propos d'insultes banalisées. Tout ceci plombe la réussite des garçons.

**Philippe NADEAU, Retraité de l'Education nationale, Hauts-de-Seine**

Je note que vous avez fait à plusieurs reprises allusion à la difficulté de mettre en place un partenariat et vous avez constaté que, dès qu'un enfant va mal, on l'envoie chez le psychologue. Cela ne signifie pas que l'on botte en touche, mais on renvoie ailleurs le problème. Pourriez-vous approfondir la question des programmes de réussite éducative ? Des actions assez efficaces ont été mises en place dans de nombreux endroits.

**Hervé BRIN, Retraité de la SNCF**

Tous ne termineront pas polytechniciens. Je me demande donc si l'apprentissage ne constitue pas une réponse parmi d'autres au problème du décrochage scolaire ?

**Jean-Marie PETITCLERC**

Le PRE appartient aux outils qui fonctionnent le mieux. Nous souhaitons au travers sa mise en place donner des moyens à ce partenariat. Le problème réside dans le fait que certaines mairies ont utilisé le PRE pour se construire un service municipal d'accompagnement éducatif. Une part importante des crédits du PRE a été consacrée au financement de postes de fonctionnaires des collectivités locales. J'en étais désolé. En France, nous avons la fâcheuse habitude de convertir les moyens en postes. Il me semble que telle n'était pas l'idée. Des mairies ont ainsi créé des commissions d'admission au PRE, alors que Jean-Louis Borloo souhaitait que le dispositif soit réactif.

Néanmoins, le dispositif fonctionne bien, grâce au partenariat. Dans un collège public partenaire du VALDOCCO, le groupe de travail d'enseignants qui se réunit pour réfléchir aux solutions d'accompagnement s'est aperçu que ces éléments qui peuvent poser problème sont repérables dès le début du mois d'octobre. N'attendons pas de les exclure au mois d'avril. L'idée est donc de travailler avec les outils des enseignants, mais aussi ceux des éducateurs et des psychologues. Il nous manque en France toutefois une vraie culture de partenariat.

Je suis un grand défenseur de l'apprentissage. Jean-Louis Borloo avait fixé des objectifs ambitieux en la matière. Le cap des 500 000 jeunes en apprentissage avait été annoncé. Nous peinons à dépasser le cap des 400 000. La grande différence entre la France et l'Allemagne réside en fait dans le nombre d'apprentis. Nous peinons ici à voir l'entreprise comme un lieu de formation.

J'ai l'habitude de dire que le problème du chômage en France n'est pas entièrement d'ordre économique. Le fait que le taux de chômage des jeunes soit le double de celui des adultes est un problème français que nous partageons avec quelques autres pays en Europe. En Allemagne, le taux de chômage des jeunes est de 11 % contre 8 % pour l'ensemble de la population. Chez nous, il est deux fois plus important. Dans les quartiers sensibles, où le taux de chômage est deux fois supérieur à la moyenne nationale, le taux de chômage des jeunes atteint 48 % par endroits.

Mon expérience me montre que l'obstacle principal à l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise réside parfois moins dans l'absence de qualification que dans l'écart entre les comportements attendus dans l'entreprise et ceux dans lesquels les jeunes sont enkystés.

En France, on parle d'insertion en termes de pré-qualification et de qualification. Le problème n'est pourtant pas là ; il se situe au niveau des comportements. Force est de constater qu'une école située au milieu du quartier est incapable de modifier le comportement des jeunes. Ils se comportent dans la cour de récréation comme à l'extérieur. A ce niveau, l'entreprise peut permettre d'éduquer les jeunes à changer leur comportement. L'entreprise n'est pas que le lieu de l'exercice professionnel.

La logique selon laquelle l'entreprise ne s'inscrit dans une logique d'embauche des jeunes qu'une fois que ceux-ci sont formés, est somme toute assez récente. Jusque dans les années 70, l'imbrication entre l'entreprise et le monde éducatif était forte, avec par exemple des écoles intégrées sur des sites de production automobile ou métallurgique. La séparation date des années 70. Les médecins participent à la mise à jour des manuels de sciences de la vie. Il serait intéressant que les entreprises participent à la mise à jour des manuels d'économie. Certains manuels d'économie de seconde ont encore pour message : tout ce que l'on peut obtenir dans une entreprise est le fruit de la lutte. Nous sommes pourtant au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Nous avons besoin d'une culture d'alliance. Je suis effaré du fait que les principes marxistes régissent toujours l'enseignement de l'économie à nos élèves.

De fait, les jeunes ne comprennent pas pendant un stage en entreprise qu'on puisse leur demander de balayer, expliquant qu'ils ne sont pas des esclaves et que leur professeur les a incités à ne pas se laisser faire. Au final, c'est le patron qui est obligé de balayer.

J'entends que François Hollande va s'emparer de la question de l'apprentissage. Il est terrible de constater que l'hyperprotection demeure la règle. Un apprenti charpentier ne peut ainsi pas monter sur un toit, alors même que ce même jeune passe ses vacances à la montagne. Un

apprenti menuisier ne peut de même utiliser que 15 % des machines. L'application du principe de précaution dans le champ éducatif reste un vrai problème. On oublie le principe de responsabilisation.

J'interviens souvent sur la question du *binge-drinking* chez les étudiants de grandes écoles. Ces jeunes intelligents se saoulent à mort lors de grandes fêtes. J'ai peine à croire qu'ils y trouvent un quelconque plaisir. J'ai aussi peine à croire que c'est pour faciliter les relations interpersonnelles. Pourquoi ces jeunes supposés intelligents se saoulent-ils donc de cette manière ? C'est tout simplement un concours visant à savoir qui pourra boire le plus. Triste société que celle qui ne permet à sa jeunesse de ne plus courir aucun risque, et les condamnant à la consommation de produits toxiques pour s'affirmer ?.

Si chaque fait divers donne lieu à une nouvelle réglementation, si chaque accident sur un toit donne lieu à une interdiction pour les apprentis charpentiers, si chaque accident avec une machine donne lieu à une interdiction pour les apprentis menuisiers, l'apprentissage deviendra de plus en plus compliqué. Développons l'apprentissage et revoyons les règles. Aujourd'hui les jeunes vont chercher les risques dans l'hyperconsommation d'alcool ou de cannabis, pour lequel la jeunesse française détient un record. Triste société.

### **De la salle**

J'ai beaucoup appris en vous écoutant et j'ai apprécié votre discours sur la nécessité de partenariat et de confiance. En tant qu'ancienne agent de l'Education nationale, je constate que vous ne faites pas confiance au système, qui a beaucoup de défauts. Je le regrette. On ne peut imaginer que ce système veut le malheur des jeunes qu'il accueille, que tous les enseignants sont, comme vous les décrivez, un peu paresseux, coincés, à l'ancienne...

### **Jean-Marie PETITCLERC**

Je n'ai pas dit cela.

### **De la salle**

Un petit peu tout de même. Nous pourrions revenir sur les détails par la suite, mais vous insistez sur le fait que la société nous porte dans des voies qui ne sont pas souhaitables et qu'il est temps de réagir. Pour cela, il faut faire confiance à tous les partenaires, y compris au système éducatif et à ses agents – pas uniquement les enseignants. C'est important et je regrette l'acidité projetée en direction de ce partenaire qu'est l'Education nationale, si imparfait soit-il.

### **Joël HOUSSIN, Chargé de projet, Conseil général de Seine-Saint-Denis**

Je voulais revenir sur les préconisations apportées et la prévention. Je trouve que vos préconisations sont intéressantes, mais ne relèvent pas des personnes qui se trouvent dans la salle pour leur majorité. En revanche, vous insistez sur la prévention, notamment au travers de l'expérience du VALDOCCO à Lyon. Cela rejoint notre action. L'Education nationale et les villes, aux côtés des associations, travaillent par l'intermédiaire notamment des PRE pour leur éviter de décrocher. Un dispositif ACTE (accueil des collégiens temporairement exclus) réunissant tous ces acteurs a ainsi été mis en place. L'objectif est de supprimer le décrochage et c'est l'affaire de tous.

**De la salle, UDAF du Rhône, parent d'élève**

Il paraît que les parents sont les premiers éducateurs des enfants. Les enfants décrochent et nous avons besoin de recréer des valeurs sociales et brasser des populations, rétablir les codes et travailler tous ensemble. Que font les associations familiales dans ce panorama ? N'aurait-on pas honte d'elles ? Les sollicitez-vous ? Ne servent-elles pas à brasser les populations, rétablir les codes, rendre un rôle aux parents, aux grands-parents et aux enfants ? Ne permettraient-elles pas de résoudre une grande part des problèmes ?

**Jean-Marie PETITCLERC**

J'ai beaucoup d'admiration pour les enseignants. Localement, le partenariat fonctionne bien et je rencontre des enseignants qui sont d'excellents pédagogues et effectuent un travail remarquable. Mon propos se dirige vers les jeunes enseignants, qui font un métier mal payé et peu reconnu. Je regrette leur manque de formation pédagogique qui les met dans des situations intenable. Certains arrivent dans les quartiers passionnés au mois de septembre, malades au mois de novembre et démissionnaires en février.

J'ai trop d'amis enseignants pour les remettre en cause. Ce que je mets en cause, c'est le système. Depuis l'effondrement de l'Armée rouge, l'Education nationale est la plus grosse institution au monde, avec un ministre pour 1,25 million de fonctionnaires. Même la plus grande banque mondiale ne dispose que de 600 000 salariés de par le monde. Le plus grand groupe automobile doit avoir un peu plus de 500 000 salariés. C'est ce système que je mets en cause.

Vous m'accusez de ne pas faire confiance à ce système. Au contraire, ma confiance est grande dans les équipes locales. Je préconise d'ailleurs que nous leur fassions plus confiance. Permettons-leur de développer leur savoir-faire pédagogique. Ma critique porte sur le fait que l'on pourrait transformer le système de manière à le rendre plus performant. Ce n'est pas le travail des enseignants que je conteste. Heureusement que l'école tient bon dans nos quartiers. Elle est souvent la dernière institution républicaine, qui brasse un peu les populations. Le jour où l'école ne fonctionnera plus, la crise sera beaucoup plus grave. J'ose espérer que vous comprendrez mon propos comme un message de soutien en direction de l'école.

Je crois beaucoup au partenariat. Je travaille avec des associations de parents d'élèves. Chaque fois que se produit un incident grave, une association de parent d'élèves me sollicite pour que je me déplace pour inviter à la réflexion. Il me paraît important d'associer les familles, les comités d'habitants et les associations de quartier. Le développement de ce partenariat me paraît être une véritable solution. Le travail éducatif est un travail d'équipe. Permettez-moi de terminer sur ce proverbe africain : « Il faut un village pour éduquer un enfant ». Les parents et l'école ne suffisent pas. Il faut tout un village ou un quartier avec d'autres parents et de multiples liens. Méditons ce proverbe.

A titre personnel, je pense que l'école n'a pas nécessairement vocation à être implantée en plein cœur d'un quartier. Au vu du risque de ghettoïsation, il serait important pour les jeunes de pouvoir sortir du quartier. Nous voyons à ce sujet le succès des internats de réussite éducative illustrer ce constat. Sortis du quartier, les jeunes réinvestissent leur formation. C'est toutefois très coûteux. Repensons le système dans un esprit de partenariat et de confiance. Lorsque je dis qu'hier un mauvais pédagogue pouvait faire classe et plus aujourd'hui, c'est

une incitation à développer la formation pédagogique de nos enseignants. Il ne faut pas y voir une critique des enseignants.

Certains jeunes professeurs arrivent dans les quartiers avec une connaissance pointue de leur discipline, avec une vraie générosité et une vraie envie de transmettre. Par manque de formation pédagogique, ils sont mis en difficulté après quelques semaines dans les classes qu'ils animent. N'entendez pas cela comme une critique des enseignants, mais bien comme une critique du système. Comment mieux armer les enseignants ?

### **Rémy GUILLEUX**

J'ai noté une chose importante, qui rejoint le travail de l'UNAF mené à travers certaines publications et à travers le travail de l'ensemble du réseau. Vous insistez sur l'importance de cultiver la relation famille-école. Vous insistez sur la nécessité de densifier la présence des adultes et l'importance de la cohérence du message des adultes. Nous avons l'occasion aujourd'hui de mettre autour de la table parents et familles, enseignants et acteurs associatifs locaux ainsi que les élus d'un territoire, y compris sur des sujets quelque peu conflictuels comme la réforme des rythmes scolaires. C'est à travers ce dialogue que nous pourrons construire un message cohérent autour des enfants. Nous invitons tout le réseau à se mobiliser sur ces questions, aux côtés de nos partenaires. C'est le sens que nous souhaitons donner à cette journée. Je tiens à remercier en votre nom à tous et en celui de l'UNAF Jean-Marie Petitclerc pour son intervention décapante et qui pose de vraies questions.

Je passe maintenant la parole à Eric Nédélec, de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, avec laquelle l'UNAF a passé une convention. Celle-ci se traduit par des actions en partenariat. Cette journée s'inscrit dans ce cadre également de la lutte contre l'illettrisme.

### **Eric NEDELEC**

Je remercie Rémy Guilleux, car c'est la troisième ou la quatrième fois que je me retrouve à cette tribune. Je voudrais resituer le contexte de cette journée. Vous avez certainement remarqué le logo au bas du programme « Agir ensemble contre l'illettrisme ». Cette action est en fait une semaine qui se prolonge, lancée la semaine dernière au CNAM, en présence de 200 acteurs, qui se mobilisent à la place qui est la leur, en respectant la place de tous les autres pour produire des résultats. Je voulais insister sur le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à parcourir. Nous avons progressé sur le plan quantitatif – terme difficile à entendre lorsque l'on parle d'éducation et de formation – et la question de l'illettrisme est sortie de la confidentialité. Il ne faudrait pas faire d'amalgames entre décrochage et illettrisme. Pour autant, nous sommes bien, avec la lutte contre le décrochage, toujours dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

On parle plus librement de l'illettrisme désormais. Il est à ce propos important de constater qu'au cours de notre soirée de lancement, même si de tels événements peuvent revêtir un caractère people, trois ministres étaient présents, et non des moindres (le Ministre du travail, la Ministre de l'éducation nationale et la Ministre des Outre-mers, George Pau Langevin). Ils ont témoigné de leur solidarité, mais aussi de leur engagement au niveau de ce problème.

Monsieur Petitclerc avait prévenu que ses paroles prendraient un tour quelque peu provocateur. S'il vient de nuancer son point de vue en déclarant que l'Education nationale n'est pas condamnée en bloc, je voudrais toutefois souligner que cette mobilisation des partenaires sociaux, du monde de l'entreprise et des organismes paritaires collecteurs agréés a

permis à plus de 100 000 salariés en trois ans de bénéficier de formations, parmi lesquels plusieurs dizaines de milliers de jeunes en apprentissage.

La prévention de l'illettrisme avance et la situation s'améliore. Nous sortons des crispations qui ponctuaient autrefois de nombreux discours, désignant un coupable, à savoir, suivant les tribunes, les familles, l'école ou la société en général. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme fait pour sa part le choix de « se réunir pour mieux agir ». Nous avons réussi ce tour de force visant à mettre autour d'une table MEDEF, CGT, CFDT, FCPE, PEEP, UNAF et la Ligue de l'enseignement. Même si ces acteurs n'étaient pas persuadés à l'origine de leur pertinence dans ce domaine, avec la combinaison de toutes ces actions et dans le respect de la place de l'autre, nous délivrons aujourd'hui un message d'espoir.

En effet, entre 2004 et 2012, le taux d'illettrisme est passé de 9 à 7 %. Le chemin qui reste à parcourir est encore extrêmement long. Les 2,5 millions de personnes encore concernées sont essaimées sur tout le territoire, pas nécessairement là où on les attend, notamment dans les zones rurales et faiblement peuplées. Il faut aussi garder à l'esprit que la question du décrochage est plus aigüe encore dans ces nouvelles zones urbaines oubliées par les pouvoirs publics.

### **Rémy GUILLEUX**

Se réunir pour mieux agir : c'est dans ce droit fil que nous allons maintenant donner la parole à Mariane Eshet, déléguée générale de la Fondation SNCF. Nous verrons ainsi comment une grande entreprise, au travers de sa fondation et en partenariat avec un collectif d'entreprise, se mobilise contre le décrochage.

## **L'engagement de la Fondation SNCF** **au sein d'un collectif d'entreprises**

**Marianne ESHET**  
**Déléguée générale de la Fondation SNCF**

Merci pour cette invitation qui nous permet de représenter le monde de l'entreprise et des fondations d'entreprise. J'ai été une nouvelle fois captivée par le propos de Jean-Marie Petitclerc. Nous l'avons invité à l'occasion d'un colloque intitulé « Pouvoir lire le monde ». Ce jour-là, avec Alain Bentolila, qui travaille avec la Fondation depuis quelques années, nous avons essayé de rassembler tous les acteurs du secteur.

Chacun a sa place dans cette entreprise. Le monde de l'entreprise a donc aussi sa place. A leur place, les fondations d'entreprise tentent de contribuer à cette mutation. Je souhaite simplement que nous soyons toujours plus nombreux dans cette lutte.

La Fondation SNCF a créé l'Alliance des mécènes pour l'éducation, autour d'un collectif d'entreprises et d'associations il y a un an. Nous avons ainsi créé une sorte de village, autour d'une expérience qui s'inspire de celle de VALDOCCO, qui fait d'ailleurs partie des six associations intégrées à ce programme. La Fondation SNCF a pour but de promouvoir la solidarité pour les jeunes, avec les jeunes jusqu'à 30 ans, la jeunesse ayant tendance à s'étendre dans le temps désormais.

Les trois axes que la Fondation défend pour que les jeunes construisent un avenir sont les suivants :

- La prévention de l'illettrisme ;
- Le vivre ensemble ;
- Entreprendre pour la mobilité.

La prévention de l'illettrisme passe par le soutien aux associations qui tentent de donner le goût des mots, aux côtés de l'Education nationale et des familles. Avec l'aide de l'ANLCI, nous avons construit au cours des six dernières années une véritable stratégie permettant de mettre en place une démarche pertinente et déterminante.

Le deuxième axe, celui du vivre ensemble, doit dépasser le cadre de l'entre-pairs. Il s'agit de faire en sorte que les publics qui s'ignorent ou se défont (filles/garçons, jeunes/séniors, personnes valides/personnes en situation de handicap) se retrouvent. Pour vivre ensemble, il faut selon nous faire ensemble. Notre action prend donc la forme d'un soutien à des projets du réseau national des maisons d'association.

Enfin, notre troisième axe est naturel pour une entreprise de transports. La Fédération travaille aussi sur la mobilité mentale et intellectuelle, afin que l'esprit soit mobile et s'ouvre aux autres.

La Fondation SNCF a pleinement sa place dans ce champ et peut parler au nom d'un certain nombre d'entreprises qui travaillent dans ce sens, à l'image de KPMG. La prévention de l'illettrisme est un facteur du décrochage scolaire, terme auquel Alain Bentolila préfère celui

d'échec scolaire. Face aux chiffres vertigineux de 140 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme, nous nous sommes interrogés sur ce que nous pouvions faire. Des entreprises et des experts ont alors planché sur un programme, en nous appuyant sur les initiatives déjà existantes, car il en existe déjà une multitude, et les acteurs présents sur le territoire. Nous avons ainsi créé l'alliance des mécènes pour l'éducation.

Un collectif s'est constitué autour de sept entreprises (Caisse des dépôts et consignations, Fondation Deloitte, Fondation France télévisions, Fondation HSBC France, Fondation Manpower group, Fondation SNCF et Fondation Total) qui menaient déjà une action dans le domaine de l'illettrisme, de l'éducation ou du décrochage scolaire. Elles avaient donc la légitimité nécessaire pour s'accorder autour d'un programme commun, avec des moyens de prévention. Je reste en effet persuadée que seule une action préventive et collective peut faire reculer ce fléau.

Bien entendu, ces entreprises ne cherchent pas à mettre leur nom en avant. Il s'agit d'un mécénat collectif, avec pour but de faire avancer la situation. Nous n'avons pas l'ambition de réinventer ce qui existe déjà. Nous nous proposons au contraire d'aller chercher les associations déjà présentes sur le territoire pour les réunir, ce qui n'est pas évident. Il n'est pas simple non plus d'identifier les associations à soutenir, car les actions ne sont pas similaires et les moyens limités.

Six associations ont donc rejoint cette alliance (ZUP de Co, Proximité, Atlas (association du collègue Jean Lurçat, le VALDOCCO, l'Entraide scolaire amicale et Réussir moi aussi). Nous souhaitons mettre en place une approche globale autour de l'enfant, chacune de ces associations œuvrant sur l'un des volets de l'action. Nous avons ainsi identifié quatre pôles :

- l'accompagnement individuel de l'enfant (soutien scolaire) ;
- la sensibilisation des familles ;
- l'accompagnement de l'enfant dans sa classe et son quartier (travail sur l'estime de soi et la solidarité de groupe) ;
- l'esprit d'équipe.

Cette dernière action visait à réunir les enfants une ou deux fois dans l'année. Nous allons faire en sorte à l'avenir, suivant les conseils de Jean-Marie Petitclerc, que ces enfants ne se retrouvent pas qu'entre eux à ces occasions. Nous avons conçu cette démarche avec un conseil scientifique, mené par Alain Bentolila, Jean-Michel Blanquer (ESSEC), Serge Boimare, Chantal Dardelet, Carole Diamant, Marcel Rufo, Philippe Jamet et Vincent Stanek. Ces personnes se sont engagées pour construire cette initiative très originale et innovante. En effet, un collectif d'entreprises, ce n'est pas une chose naturelle, pas beaucoup plus qu'un collectif d'associations. Des experts ont impulsé des idées, notamment celle de l'approche globale autour de l'enfant. Les entreprises n'ont pas offert que de l'argent, mais aussi des compétences. Les salariés des entreprises sont aussi des parents d'élèves et des bénévoles.

Nous avons lancé le mécénat de compétence il y a deux ans à la Fondation SNCF, entreprise qui dispose de 150 métiers et 250 000 personnes qui peuvent mettre leurs compétences professionnelles ou personnelles au service d'une association. Cette notion est au cœur de notre programme. Nous souhaitons que les salariés de ces sept entreprises se sentent concernés par les actions de la Fondation. Toutes ne se sont pas encore pleinement engagées,



mais les expériences des autres les y incitent. A la SNCF, quelques dizaines de salariés sont venus grossir les équipes des bénévoles des associations en question.

Voilà un an que l'alliance existe. J'en assure la présidence tournante pour l'heure. Notre objectif est d'agrandir cette alliance. La Fondation RATP et Safran ont déjà décidé de nous rejoindre et nous souhaitons élargir ce travail. Nous avons pour ambition de nous rapprocher d'une dizaine de collèges, ce qui est fait, pour accompagner 120 élèves sur trois ans (de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>). Cette approche dans la durée nous semblait essentielle, le temps étant important pour ces jeunes. Nous avons décidé de nous placer en amont du potentiel phénomène de décrochage, afin d'identifier les éventuelles failles, au niveau environnemental, familial ou scolaire.

L'Education nationale est bien évidemment partie prenante de ce projet. C'est le premier acteur vers lequel s'est tournée l'Alliance. Nous avons eu le soutien immédiat de la DGESCO et des Ministres qui se sont succédé. Nous avons des allers-retours permanents avec l'Education nationale. Les Rectorats nous ont aidés à rentrer dans les collèges, ce qui est beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît. Même avec de l'argent et de la bonne volonté, on n'est pas toujours accueilli à bras ouverts. Les principaux ont en effet des priorités.

J'ai tout de même constaté que les portes des collèges s'ouvrent à ce type d'initiatives, de même que l'Education nationale. Parfois, certains collèges reconnaissent qu'un nombre important d'associations agissent déjà dans leur enceinte et ne souhaitent pas en rajouter une autre. Les professeurs sont au cœur du programme pour identifier les élèves qui pourraient avoir besoin du programme. Dès que le professeur identifie un enfant, l'association se rapproche de la famille et tente de recueillir son accord en vue de l'accompagnement du jeune.

Dès le début, la famille signe un contrat d'engagement. Elle s'engage par ce biais à s'informer, à suivre son enfant et à donner les autorisations nécessaires au suivi des cours, ateliers... Ceci illustre à quel point la relation enfant-adulte est au cœur de ce programme, de même que la relation enfant-entreprise, puisque les entreprises proposent aux jeunes de découvrir en leur sein le monde de l'entreprise. Pour la SNCF, entreprise qui accueille en France le plus grand nombre d'apprentis, c'est assez naturel. La solidarité et la jeunesse font partie de notre ADN. Par le passé, nous formions très tôt les jeunes aux métiers de la SNCF. La situation a maintenant évolué.

Si la Fondation SNCF est aujourd'hui devenue un acteur majeur de la prévention de l'illettrisme, c'est vraiment grâce à l'ANLCI, qui nous a aidés dans notre réflexion sur ce sujet. Nous avons ainsi lancé un grand appel à projets, dont c'est maintenant la septième édition, intitulé « Entre les lignes ». Il permet de donner un coup de pouce à tout le monde associatif qui travaille sur ce domaine, sur tout le territoire, puisque nous disposons d'un réseau de 23 correspondants en France. Nous avons aussi noué des partenariats avec des associations comme Lire et faire lire, dont l'UNAF fait partie, aux côtés de la Ligue de l'enseignement, avec l'AFEV. Ces actions nous permettent de nous positionner comme acteur important pour changer la donne, car beaucoup reste à faire.

Notre alliance est un village. Les associations, les entreprises, les salariés de l'entreprise, les experts et l'Education nationale se trouvent réunis autour de l'enfant. Nous allons essayer d'essaimer. Ce programme sera évalué pour déterminer si, suite à cette première année expérimentale, il est possible d'élargir le dispositif à d'autres régions et à d'autres soutiens. Je

crois que chacun a un rôle à jouer de manière individuelle et collective. Devant des problèmes d'une telle envergure, j'ai du mal à concevoir comment on pourrait travailler seul. Il faut toutefois savoir que le monde de l'entreprise a un rôle à jouer, directement ou via sa fondation, aux côtés du monde associatifs et des familles.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci. Je rends maintenant la parole à la salle pour des questions pour nos deux intervenants.

### **Pierre MAS, UDAF du Lot**

Je voudrais apporter un témoignage. Dans le cadre des actions contre l'illettrisme ou de soutien scolaire, il est évident que le fait de faire participer les parents aboutit à un résultat tout à fait différent. Si l'on ne se contente que d'un contact avec les enfants, les résultats atteints sont bien moindres.

### **Rémy GUILLEUX**

Cela renforce les propos qui ont été prononcés.

### **De la salle (Jean)**

Je voudrais témoigner d'une initiative de la Ville de Bergerac, qui avait organisé la mixité sociale dans son système éducatif et transportait en bus les enfants des immeubles pour faire se côtoyer les populations. Mes petits-enfants ont participé à cette démarche, que j'ai trouvée à titre personnel excellente.

### **Sylvie GAULIER, Union nationale des maisons familiales rurales**

Je voulais revenir sur la place des familles et la question du vivre ensemble. Nous remarquons que les familles vivent comme une difficulté et un échec pour elles le fait qu'un jeune décroche. Vouloir faire participer les familles implique d'accompagner les familles pour que le climat s'y apaise. Elles ne doivent pas voir cette difficulté comme un échec pour elles, mais elles doivent trouver face à cela les moyens d'agir. Jean-Marie Petitclerc, vous avez évoqué cette nécessité d'associer les familles. Marianne Eshet, avez-vous mis au point des actions qui permettent aux familles de sortir de la culpabilité pour devenir à nouveau pleinement acteurs ? En effet, les jeunes parlent de leur famille comme de personnes fiables.

### **Marianne ESHET**

Je voudrais donner la parole à Mathieu Lantier, qui représente l'une de nos associations partenaires et qui pourra évoquer le travail fait avec les familles.

### **Mathieu LANTIER, Directeur de l'association Proximité**

L'Alliance permet aux six associations membres de se rencontrer. Chacune a son histoire, son affect, en fonction des valeurs des fondateurs, mais elles ont des points communs. Toutes proposent de l'accompagnement à la scolarité et appuient des jeunes face à leurs difficultés scolaires. Toutes se posent aussi la question de l'implication des familles. Elles agissent sur des territoires différents et leurs tailles sont différentes et la manière dont elles associent les familles n'est pas unique. Néanmoins, elles réfléchissent toutes ensemble. Nous nous

apercevons que les questions sont semblables, mais que le réseau des partenaires est différent. Nous sommes très francs dans nos échanges et tentatives communes. De fait, nous progressons tous ensemble.

Il en va de même dans le cadre de nos relations avec les établissements scolaires. Certaines associations sont très localisées et ont noué des relations fortes avec un ou deux établissements dans leur ville d'accueil. D'autres ont une taille beaucoup plus grande et s'appuient sur un partenariat très institutionnel, porté par l'Académie et la DGESCO. Ces approches sont très différentes, mais il me semble possible de les faire se rencontrer. Nous avons ainsi appris à travailler sur la structuration de nos relations avec les établissements.

Enfin, en matière de vivre ensemble, notre programme a pour originalité le souci de l'implication des collaborateurs, dans ce mouvement de mécénat ou de bénévolat de compétence. Nous souhaitons « faire village » à notre niveau. Il est intéressant pour les enfants de bénéficier de l'expérience de certains collaborateurs et de découvrir l'entreprise, en bénéficiant de cet appui. Les schémas d'implication diffèrent donc. Nous les travaillons ensemble. Cela nous permettra de progresser collectivement et d'éviter de rentrer dans un mouvement autocentré. De nombreuses associations ne perçoivent les situations que par le petit bout de la lorgnette que représente leur propre action. Décentrer son regard est essentiel pour s'assurer que l'action menée est pertinente.

### **Marianne ESHET**

Cette démarche interassociative nous a vraiment animés tout au long de l'année. Cela fonctionne. Nous ne travaillons pas en silos. L'énergie dépensée à un endroit peut servir à un autre. Nous ne croyons pas uniquement en la mutualisation des moyens, mais aussi celle des volontés et des énergies.

### **Jean-Marie PETITCLERC**

Le VALDOCCO mène deux types d'actions avec les familles. D'une part, au travers des groupes de parole de parents, nous permettons aux familles d'échanger autour d'un thème particulier, comme « comment réagir quand mon enfant ramène une mauvaise note ? », « comment réagir quand mon enfant ne veut pas travailler ? » Ainsi, les parents peuvent se rendre compte que ces questions qui les laissent démunis, parfois honteux, peuvent se partager. D'autre part, nous travaillons en termes de triangulation : jeunes, famille, école.

Une célèbre caricature représente un enfant, qui, il y a 40 ans, ramène à la maison une mauvaise note. Il se fait alors gifler. Aujourd'hui, quand l'enfant ramène une mauvaise note, les parents giflent l'enseignant. Il ne s'agit pas de s'ériger en tant qu'avocat de l'enfant ou de l'enseignant. Nous avons besoin d'une triangulation. Il faut écouter l'enfant, sans se faire son avocat auprès de l'enseignant. Il faut faire alliance avec ce dernier, dans un souci de cohérence, sans que le jeune ne se retrouve face au mur des adultes contre lui.

L'apaisement est lié à une triangulation efficace. Les parents doivent s'allier avec l'enseignant, tout en restant à l'écoute de l'enfant. L'enfant en a besoin. Ce n'est pas lui rendre service que de prendre fait et cause pour lui pour agresser l'enseignant. Ce n'est pas non plus lui rendre service que de ne pas l'écouter et de prétendre que l'enseignant a raison au seul motif qu'il est adulte.

Nous avons assisté à une évolution rapide. La parole de l'enseignant, qui était sacrée, a laissé sa place première à celle de l'enfant, dans les années 70. Nous travaillons beaucoup en termes de médiation pour que cette relation à trois fonctionne correctement. Il faut toujours que le troisième acteur se pose en médiateur et non en allié de l'un ou de l'autre. Ainsi, la communication doit mieux fonctionner.

### **Hibat TABIB, Directeur association AFPAD (Pierrefitte)**

Nous avons monté il y a six ans un projet de lutte contre le décrochage avec l'Inspection académique, le Conseil général, la municipalité et les trois collèges de Pierrefitte. Nous avons identifié trois types de décrochage :

- les jeunes qui s'absentent volontairement ;
- les jeunes qui vont à l'école mais n'ont pas envie d'y être ;
- les jeunes qui sont exclus de l'école.

Avec ces partenaires, nous avons créé un espace à l'intérieur d'un collège où nous accueillons les enfants des trois collèges en concertation avec les parents, un poste étant dédié entièrement à la communication avec eux. Ce projet a donné quelques résultats et est relaté dans un livre *Fil continu : une pédagogie de l'espoir pour les collégiens décrocheurs*. Ce projet est basé sur la confiance dans la capacité des élèves, même en grande difficulté, la capacité des parents à assumer leur rôle, la capacité des institutions à s'intéresser à des problèmes pour lesquels on ne dispose pour l'heure pas de solutions adaptées.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci.

### **Jean-Marie PETITCLERC**

Il n'est pas intéressant de dresser un profil-type du décrocheur, mais plutôt d'analyser ce qui dysfonctionne dans le rapport de l'enfant avec l'école. Il faut toujours garder espoir. Il est important de ne pas identifier les enfants à leur performance ou à leur comportement actuel. Les enfants qui souffrent le plus à l'école sont souvent ceux qui ont eu la malchance de rencontrer à l'école des enseignants qui ont confondu le champ de la performance et le champ de la personne. Au lieu de dire : « Ta copie vaut 2/20 », ils laissent entendre que l'enfant vaut 2/20. Il existe des copies nulles, mais il n'existe pas d'enfants nuls. Il faudrait à mon sens arrêter de parler de bons et de mauvais élèves. Les élèves sont des personnes ; comment les qualifier de mauvaises ? La plupart des mauvais élèves rêveraient d'être bons. Parlons d'apprentissages réussis ou en cours, mais il est vraiment douloureux de personnaliser la situation de l'élève. Enfermer un enfant dans l'image du mauvais élève est dangereux.

Beaucoup d'enfants affirment : « Je suis nul en mathématiques ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Ils savent que deux plus deux font quatre. A partir de là, on peut progresser. Il ne faut pas se nier. Beaucoup d'enfants se vivent ainsi comme « nuls ». Non, c'est leur performance qui a pu être nulle face à un référentiel d'évaluation. Laissons à l'enfant toujours cet espoir et n'identifions jamais l'enfant à ses performances.

**Marianne ESHET**

Il est important de parler de progression de l'enfant, plutôt que de niveau. Nous pourrions nous inspirer des pays anglo-saxons sur ce point, même si je n'estime pas qu'ils soient en tout un modèle. Les professeurs préfèrent pointer la progression dans les notes, plutôt que le niveau. Les enfants ne sont pas mis au fond de la classe.

On vient encore d'évoquer une formidable initiative. Je vois que de très nombreuses initiatives sont prises. L'alliance des mécènes en est une parmi d'autres et je pense que l'Education nationale pourrait dresser un état des lieux de ces initiatives. Certaines initiatives qui fonctionnent pourraient être reprises et déployées ailleurs. On a pour l'heure l'impression que chacun agit dans son coin. Il faut poursuivre dans cette voie, avec des personnalités qui ont une volonté forte, mais je ne peux m'empêcher de dire que nous aurions pu soutenir votre initiative. Ne pourrions-nous pas pousser cette idée d'état des lieux pour contrer cet effet d'essaimage qui n'est peut-être pas aussi productif qu'on aurait pu le souhaiter ?

**Jean-Marie PETITCLERC**

Je crois personnellement que l'animation d'une association ayant pour objectif la prévention du décrochage scolaire ne saurait être identique à Pierrefitte et Bergerac. Les spécificités locales existent et méfions-nous des systèmes de scolaire unifiés et imposés à tous. S'agissant des rythmes scolaires, j'aurais souhaité que chaque école se pose la question. La réponse n'a pas besoin d'être la même partout en France.

Réjouissons-nous de cette diversité, mais communiquons autour des bonnes pratiques, de manière à enrichir les projets locaux. Les réponses doivent cependant rester locales.

**Rémy GUILLEUX**

Il est important de partager, mais il ne faut pas uniformiser. Donnons envie à d'autres d'entreprendre ailleurs dans un territoire donné.

**Marianne ESHET**

Je parlais bien d'un partage. L'énergie récupérée par les acteurs qui s'inspirent d'autres acteurs va servir à autre chose, de manière adaptée à la situation locale. C'est évident.

**Rémy GUILLEUX**

Il s'agit de renforcer l'autonomie et le travail local, avec les acteurs d'un territoire, en dressant la liste des axes fondamentaux communs, concernant les programmes notamment. Le travail sur un territoire donné doit rester à l'initiative des acteurs locaux. L'UNAF s'est souvent exprimée à ces sujets. S'agissant de la question du statut, qui se dégrade pour les enseignants, il me semble important que le directeur d'école soit doté d'un véritable statut, afin qu'il devienne réellement un animateur d'équipe et un porteur de projet, capable d'incarner la structure sur son territoire et l'ouvrir à l'ensemble des acteurs. Il y a certainement quelque chose à entreprendre sur cette question. Mon rôle toutefois aujourd'hui n'est pas de m'exprimer.

**Eric NEDELEC**

La Fondation SNCF, entreprise nationale, soutient aussi des actions outre-mer. Il est important de le souligner, car il n'y a toujours pas de train aux Antilles, à Mayotte et en Guyane. Cette action n'est pas négligeable pour ces acteurs.

Ensuite, de manière modeste, nous devons reconnaître que nous avons réussi à rendre lisibles, compréhensibles et transférables les bonnes pratiques sur l'ensemble des champs concernés par la question de l'illettrisme. Notre manifestation aujourd'hui s'inscrit dans le cadre d'un cycle et, au moment où nous parlons, se tiennent d'autres manifestations (journées portes ouvertes et rencontres...). 150 manifestations se tiennent dans le cadre de la semaine de mobilisation Agir ensemble contre l'illettrisme sur l'ensemble du territoire. J'étais ainsi vendredi matin à Saint-Etienne avec les partenaires sociaux pour la création d'un plan ciblé sur les entreprises du textile. Cela fait suite à la journée mondiale de l'alphabétisation le 8 septembre.

Enfin, nous avons beaucoup parlé des tensions entre les familles et les écoles. Aux côtés de nos partenaires (UNAF, AgirABCD...), nous avons mené des actions éducatives familiales. Patricia Humann a connu les balbutiements de cette opération, qui ne concernait que quelques dizaines de familles à Avranches. Ces actions ont pour but d'impliquer les familles et de réduire les tensions avec l'école. Nous sommes partis d'une idée : si les familles ne comprennent pas l'école, c'est parce qu'elles ne disposent pas des outils, parfois linguistiques pour comprendre le sens des messages écrits laissés dans le cartable d'un enfant.

Le travail qui a été fait, avec le Ministère de l'éducation nationale et notamment la Ministre déléguée à la réussite éducative, George Pau-Langevin, a permis d'aboutir à la création d'un kit pédagogique téléchargeable sur le site [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr) et relayé un peu partout. De fait, des milliers d'acteurs de la communauté éducative scolaire – parfois bien au-delà – ont pris conscience du problème de l'illettrisme aujourd'hui. Après un module de sensibilisation très court, ils sont tous capables de répondre à trois questions : « L'illettrisme : de quoi parle-t-on ? De qui parle-t-on ? Comment cette situation se traduit-elle dans la vie quotidienne des personnes ? » Dans beaucoup d'écoles, notamment dans l'Académie d'Aix-Marseille, nous avons assisté à des changements fondamentaux des postures professionnelles. Certains enseignants ont pris conscience de ce problème, encore mal connu dans une partie du pays. Des initiatives telles que celle-ci et d'autres vont contribuer à faire baisser de deux points encore le niveau d'illettrisme en France en 2018.

**Sandrine DOTTORI, SOS villages d'enfants**

Je suis en charge d'un programme national associatif sur la réussite scolaire des enfants placés dans les villages d'enfants. Mon témoignage concerne la place accordée aux parents dans l'accompagnement scolaire. Nous sommes convaincus qu'y compris pour les enfants placés, la participation des parents à la scolarité des enfants est fondamentale. Pour l'enfant, le parent doit continuer à avoir sa place, ce qui n'est pas une évidence dans ce secteur, puisque les enfants que nous suivons sont placés sur décision du juge. Ce n'est donc pas une évidence, mais une conviction de départ.

Pour dresser un parallèle avec la pédagogie différenciée qu'évoquait Jean-Marie Petitclerc, nous constatons dans le cadre de ce programme expérimental qu'il est fondamental de procéder de manière différenciée avec chaque parent et de travailler au cas-par-cas. Nous

voyons les effets pour ces enfants et ces parents dans une situation un peu particulière. A la lumière de notre année d'expérience, il apparaît impératif de clarifier ce que l'on attend des parents en matière d'accompagnement scolaire.

Autant certains parents sont absents par honte, par gêne ou par manque de confiance en eux, autant certains peuvent mettre une pression démesurée à leurs enfants, en décalage avec les attentes de l'Education nationale. Je prends souvent l'exemple de la lecture, question qui revient très souvent. Beaucoup de parents croient que les enfants doivent savoir lire en fin de CP, alors que l'on voit bien que les choses se mettent en place sur un temps beaucoup plus long. Clarifions donc ce qui est attendu des parents, afin qu'ils jouent une place active et bénéfique. Nous avons donc travaillé sur une typologie des formes de participation des parents, de sorte que chacun trouve sa place et que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Même une participation modeste des parents est bienvenue. Ils doivent travailler à la mesure de ce qu'ils peuvent faire pour aider leurs enfants.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci pour ce témoignage. Il s'agit aussi de rendre les parents acteurs et leur permettre d'agir et de se rencontrer.

### **De la salle**

Je voulais revenir sur la question du partage et de la mutualisation des expériences. Nous avons travaillé dans ce sens sur le département de la Seine-Saint-Denis. Nous sommes partis de trois dispositifs existants sur Pierrefitte et Stains et du projet d'une association qui souhaitait créer une action pour l'accueil des collégiens temporairement exclus. Le diagnostic nous a permis de mettre en évidence le rôle important de la famille. La place du jeune dans l'école et l'environnement constituent, comme l'a dit Jean-Marie Petitclerc, aussi des facteurs déterminants.

Le jeune exclu se lève un peu plus tard pour se rendre ensuite devant le seul lieu où il est reconnu à savoir l'école. Il crée alors des problèmes auxquels les enseignants et le principal ne peuvent répondre. Ensuite, il traverse la ville à des horaires inhabituels pour rencontrer des amis qui sont familiers des actes d'incivilité. Cette mesure peut le pousser vers ces comportements. La seule réponse à l'heure actuelle réside dans la répression de ces actes.

Le dispositif d'accueil des collégiens temporairement exclus (ACTE) est né de cette réflexion et d'études canadiennes, qui récuse l'exclusion temporaire au profit de la persévérance scolaire. On inscrit donc la mesure dans un cadre positif. Toutefois, si le Canada est en avance à cet égard, la mesure n'a pas été généralisée au pays entier. Les jeunes restent dans ces zones livrés à eux-mêmes au moment de l'exclusion. Nous menons notre huitième campagne au travers de ce dispositif. A l'heure actuelle, 25 entités (associations et services municipaux) mettent en place des dispositifs d'accueil de collégiens temporairement exclus sur l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis, soit 85 collèges sur les 125 du département. Un véritable travail partenarial se met en place, avec des échanges de bonnes pratiques. Les expériences vécues à un endroit peuvent être adaptées ailleurs.

Ainsi, le Département a mis en place un cadre et il est nécessaire de travailler sur la sanction avec le jeune. Il s'agit ainsi de permettre au jeune de récupérer son métier d'élève, même s'il faut souligner que ce n'est pas forcément l'élève qui est mauvais. Le métier est peut-être mal adapté. L'élève va ainsi apprendre les droits et devoirs du collégien, mais aussi du citoyen.

Par ailleurs, ces structures associent nécessairement la famille pour renouer le lien entre l'école et celle-ci. Il s'agit aussi de travailler sur la préparation au retour en classe, faute de quoi la rechute est possible.

Enfin, il faut noter que le jeune doit pouvoir retrouver une place et être entendu. Les dispositifs actuels se caractérisent par une véritable réflexion sur la place du jeune face à l'adulte et à l'enseignant. Lorsque les professeurs viennent rencontrer les jeunes pour savoir comment cela se passe ou pour apporter du travail scolaire ou les aider sur un devoir sur table, une rencontre différente se produit, dans un autre lieu. Les jeunes et les enseignants se comprennent alors mieux. Au final, le jeune trouve un interlocuteur qui le comprend et évite de retomber dans les mêmes erreurs.

### **Joël CANTAUT, Proviseur du Lycée Kastler, Cergy-Pontoise**

Travailler avec les familles n'est pas toujours possible. Force est de constater que certaines familles sont pathogènes et génèrent du décrochage. Il est parfois préférable de faire abstraction de la famille ou parfois de sortir de la famille. A l'origine, nous avons ignoré les familles et nous nous sommes rapidement aperçu de notre erreur. Nous avons toutefois compris qu'il n'était pas possible de travailler avec toutes les familles.

Il me semble que les associations et les fondations peinent à rentrer dans les établissements scolaires, faute de connaissance mutuelle. Votre lapsus était significatif à ce propos : lorsque les associations et les fondations connaîtront le monde de l'éducation, le travail y sera plus simple. Vous n'êtes pas sans savoir que le million d'enseignants est aussi organisé en fédérations syndicales, qui peuvent s'opposer à l'entrée d'une entreprise publique ou privée dans les établissements. Faute de connaissance du milieu de l'Education nationale, il n'est pas possible de travailler de manière intelligente avec lui.

Enfin, vous devez savoir que l'Education nationale fait un état des lieux au niveau national. Tous les bassins ont été dotés d'un réseau FOQUALE et des plateformes travaillent pour trouver des solutions pour les élèves décrocheurs. Avec quelques années de recul, il apparaît que l'Education nationale fait un travail certes silencieux, mais véritablement colossal.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci. Vous pourrez développer votre point de vue cette après-midi.

### **De la salle**

Vous avez parfaitement raison quand vous soulignez l'importance de mieux connaître l'Education nationale. Les associations qui œuvrent avec les collèges me semblent malgré tout bien connaître ce monde. Réciproquement, il serait peut-être bon que l'Education nationale s'ouvre au monde de l'entreprise.

### **Bouchra ALIOUAT, Secrétaire générale de la fondation KPMG**

Nous travaillons depuis sept ans en direction de l'Education nationale, avec des proviseurs de lycées professionnels. Je ne suis pas persuadée qu'il soit si difficile de rentrer dans le monde de l'éducation. Il suffit en fait de trouver des professeurs et des proviseurs intéressés et motivés pour travailler avec le monde de l'entreprise. Il est inévitable que certaines personnes soient réfractaires au monde de l'entreprise et refuseront la collaboration. D'autres sont en



revanche très motivées, engageantes et veulent expérimenter de nouvelles choses pour favoriser l'insertion des jeunes.

La famille doit certainement constituer un élément important dans le dispositif d'aide des jeunes. Il faut aussi y intégrer le monde de l'entreprise. L'alliance dispose maintenant d'une année de recul et je me demande quels éléments ressortent de votre expérimentation. Voyez-vous se dessiner quelques bonnes pratiques qui pourraient être élargies ?

### **Marianne ESHET**

La persévérance demeure le maître-mot. Chacun reste à sa place. Les associations que nous avons choisies sont pour nous les fils conducteurs de cette opération, étant déjà présentes dans les collèges. Je dois reconnaître que le résultat concernant les familles demeure mitigé. Au final, un parent sur trois s'est rendu aux réunions et s'est véritablement ouvert à ce dispositif. Ce n'est pas simple et c'est certainement la faiblesse du programme. Nous allons tout de même poursuivre notre travail à cet égard, sachant que les trois autres volets (soutien scolaire, réintégration dans la classe et dans le quartier) fonctionnent bien. Nous avons rassemblé les jeunes au Théâtre des Champs-Élysées au mois de juin pour voir un spectacle, ce qui représentait pour nous un temps fort. Nous viserons la prochaine fois encore plus de mixité sur ce plan. Le volet de sensibilisation des familles reste pour nous un chantier prioritaire.

### **Jean-Marie PETITCLERC**

Il existe certainement quelques familles pathogènes, mais elles demeurent une minorité. La majorité des parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants et il nous faut œuvrer pour cette alliance entre la famille et l'école face au phénomène de prévention et de décrochage.

### **Rémy GUILLEUX**

Nous rencontrons effectivement peu de familles qui ne souhaitent pas un avenir meilleur pour leurs enfants. Je voudrais revenir sur trois points. Cette matinée a mis en avant l'unicité de l'être humain. Nous avons souvent parlé du jeune et de son accompagnement, ainsi que de la dimension affective à prendre en compte, mais nous avons aussi insisté sur la qualité des relations tissées avec les adultes qui les entourent et la cohérence du message avec les adultes. C'est un des éléments que je retiendrai comme l'un des aspects très forts de cette matinée. Cela nous invite tous, parents, enseignants et acteurs associatifs (parmi lesquelles les associations familiales ont une place importante), élus du territoire et monde économique, à nous mettre autour de la table pour construire des dispositifs importants pour nos jeunes. En effet, une société qui désespère sa jeunesse n'a sûrement pas beaucoup d'avenir. Notre rôle est de donner de l'espoir à notre jeunesse.

## **L'action de l'Education nationale**

**Paul-Marc REMY**

**Chargé de mission décrochage scolaire, Ministère de l'éducation nationale,**

**(DRDIE-DGESCO)**

Mon intervention part d'un double constat, pour le moins préoccupant. D'une part, les données Eurostat pour l'année 2012 montrent que chez les jeunes français âgés de 18 à 24 ans, 11,6 % ont quitté le système éducatif sans diplôme, ni qualification ou emploi. Confrontée à ce problème, la France s'est engagée au niveau européen dans le cadre de la stratégie Europe 2020 à ramener ce taux sous les 10 %.

D'autre part, chaque année, 140 000 jeunes âgés de plus de 16 ans (fin de la scolarité obligatoire) quittent le système éducatif sans avoir obtenu un diplôme de niveau 4 ou 5 (baccalauréat, CAP ou BEP) y compris les « jeunes considérés comme décrocheurs », détenteurs d'un CAP, qui ont poursuivi des études dans le cadre d'un bac professionnel sans être parvenu jusqu'à l'année de terminale du bac professionnel. Au niveau national, le Président de la République s'est engagé à réduire de moitié ce chiffre de 140 000 jeunes quittant le système éducatif sans diplôme.

Par ailleurs, les enquêtes PISA, qui mesurent l'efficacité et la performance des différents systèmes éducatifs, mettent en évidence un accroissement de l'écart en termes de chances de réussite entre les élèves en fonction de la catégorie sociale des parents et des déterminants socio-économiques. Ceux-ci pèsent donc très lourdement sur les parcours scolaires. Certaines populations d'élèves sont particulièrement touchées par l'échec scolaire, à savoir les enfants issus des familles les moins qualifiées, de familles victimes de discrimination ou habitant des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le CEREC s'est ainsi lancé dans une étude visant à cartographier les zones à risque en termes d'échec scolaire. Il apparaît que lorsque certains facteurs se superposent, le risque devient élevé.

Face à ce double constat, il apparaît essentiel de réduire le décrochage scolaire, sur le plan humain, social et économique. Au niveau européen, cette lutte s'inscrit dans la stratégie Europe 2020 au service d'une économie durable, intelligente et inclusive.

Au niveau de l'Education nationale, quelle politique a été mise en œuvre ces dernières années ?

### **I. La prévention**

La loi d'orientation, de programmation pour la refondation de l'école de la République votée en 2013 constitue le socle des mesures structurelles de lutte contre le décrochage scolaire, particulièrement en matière de prévention. Plutôt que d'aller rechercher ceux qui ont déjà quitté l'école, l'Education nationale concentre ses efforts pour encourager la persévérance scolaire de ceux qui sont toujours « dans les murs » l'école. Elle met ainsi en place des actions de prévention et d'intervention, y compris au niveau de la classe et des apprentissages qui sont revisités.

Le rôle des familles apparaît fondamental en termes de prévention. Nous tentons de nouer des « alliances éducatives » au niveau des établissements scolaires, qui doivent s'ouvrir davantage à un partenariat de proximité en particulier vers l'environnement familial. Par exemple, s'agissant du choix d'orientation des élèves en fin de troisième, une expérimentation a été lancée dans plusieurs académies et a vocation à être généralisée, en fonction des résultats de l'évaluation. Le but de cette expérimentation est bien de laisser le dernier mot aux familles. Cette réforme permet d'associer la famille et le jeune dans le processus d'orientation, afin d'éviter que cette orientation soit subie et non choisie. En effet, l'orientation subie représente une cause importante de décrochage.

Le décrochage scolaire représente un processus long et complexe, dont les racines se retrouvent très tôt, dès l'école primaire. Ce processus multifactoriel amène progressivement des jeunes à se désintéresser des apprentissages pour finir par quitter prématurément le parcours de formation. Il est souvent lent, souterrain et silencieux. Face à ce constat, il apparaît évident que l'école ne peut agir seule. Sans les familles, l'école ne peut réussir sur la question du décrochage. C'est aussi la raison de ma présence parmi vous aujourd'hui.

Les mesures prises laissent entrevoir la naissance d'un partenariat global. En termes de politique globale de lutte contre le décrochage scolaire, le multi-partenariat sera plébiscité. L'ensemble des ministères va se mobiliser pour faire du décrochage scolaire ce qui ressemblerait à une grande cause nationale. Cette mobilisation se tourne vers les jeunes ayant déjà décroché, via les missions locales, le Ministère de l'emploi, les services déconcentrés de l'Etat, les régions, qui co-piloteront à partir de 2015 les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs. Au niveau de l'établissement scolaire, le partenariat prendra la forme d'une alliance éducative renforcée. L'école s'ouvre ainsi et associe les parents à chaque moment de la scolarité de l'enfant, au-delà de la seule question de l'orientation. Il en va de même sur la rénovation de l'éducation prioritaire, qui fait l'objet d'un chantier qui là encore associera très fortement les parents dans les quartiers les plus sensibles (ateliers relais, internats relais...).

## **II. La remédiation**

Lorsque le jeune quitte l'école, il faut pouvoir le repérer, bien l'identifier, prendre contact avec lui et lui proposer un parcours. Ces solutions englobent le retour vers la formation au sens large ou vers la formation initiale. La loi de refondation de l'école a eu pour effet de modifier sensiblement des articles du code de l'éducation, en particulier son article 14, qui modifie l'article 122-2 du code de l'éducation : « Tout jeune sortant du système éducatif sans diplôme bénéficie d'une durée complémentaire de formation qualifiante qu'il peut utiliser dans des conditions fixées par décret. Cette durée complémentaire de formation qualifiante peut consister en un droit au retour en formation initiale sous statut scolaire. » Cette disposition ouvre ainsi un vrai droit de retour vers l'école. Les décrets relatifs à cet article de loi sont passés devant le Conseil supérieur de l'éducation et sont en voie de finalisation. Les termes de la loi sont clairs : le retour peut se faire soit en formation initiale soit sous toute autre forme de formation (apprentissage, formation professionnalisante...).

Le premier alinéa de cet article 14 est tout aussi important. Il prévoit que tout jeune qui, à l'issue de la scolarité obligatoire, n'a pas atteint dans son parcours de formation un niveau de qualification et le diplôme suffisant se voit offrir une formation supplémentaire. Ainsi, un jeune qui échoue à son bac peut le repasser, sous des formes adaptées – pas nécessairement via un redoublement lourd.

Le repérage des jeunes s'effectue grâce à un système interministériel d'échanges d'informations SIEI. Il s'agit d'un comparateur permettant de croiser les bases informatiques des établissements de l'Education nationale, de l'enseignement agricole et de l'apprentissage public et des missions locales. Ainsi, on identifie les jeunes décrocheurs de 16 ans et plus non scolarisés dans un système de formation initiale et n'ayant pas obtenu le diplôme de fin de cycle dans lequel ils étaient inscrits. Ce comparateur produit ainsi des listes qui sont transmises aux 458 responsables des 383 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs. Ces plateformes associent l'Education nationale, différents réseaux (région, agriculture, mission locale, école de la deuxième chance, centre EPIDE de l'armée, GRETA...). Cette application informatisée permet la transmission des listes de manière sécurisée, au regard des obligations de la CNIL.

Ces listes permettent de nouer un premier contact avec le jeune. En général, les supports de ces plateformes sont les centres d'information et d'orientation, qui servent de lieu de référence pour le jeune et la famille. Ce dispositif pourra évoluer par la suite et il se peut qu'une antenne de mission locale ou l'annexe d'une municipalité puisse devenir une antenne pour les jeunes, mais ce n'est que rarement le cas pour l'heure. Les jeunes se rendent alors, s'ils le souhaitent, au CIO. L'enjeu que représente la prise de contact est donc énorme. A ce niveau, le rôle des familles est primordial. Une enquête BVA a permis de mesurer le ressenti des jeunes et des familles par rapport aux dispositifs censés raccrocher ces jeunes. Elle met en évidence le rôle éminent de la famille dans la motivation du jeune, dans son envie à reprendre un parcours de formation et pour l'aider dans ses démarches parfois compliquées.

Par ailleurs, un site de l'ONISEP a été créé ([masecondechance.fr](http://masecondechance.fr)). Il permet aux jeunes et aux familles d'entrer en contact avec des conseillers. Un chat est possible avec les jeunes, qui peuvent aussi accéder à la cartographie des CIO porteurs de plateformes. Des conseillers peuvent donner des informations sur les solutions proposées, les différents réseaux de partenaires mobilisés, les adresses et les contacts. Pour vous, cela représente une entrée possible, en vue d'un accompagnement.

Ces plateformes sont organisées en réseau. Le réseau FOQUALE (formation, qualification, emploi) n'est autre que l'organisation de l'Education nationale au sein même des plateformes. Il ne se substitue pas à ces dernières, qui représentent un réseau de partenaires mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire. Dans ce cadre, le réseau de l'Education nationale mutualise les ressources et les moyens dont il dispose, en appui des plateformes.

Le réseau FOQUALE a pour intérêt d'organiser et de mutualiser les pratiques innovantes portées par les établissements scolaires. Si le jeune souhaite retourner en formation initiale, le réseau fait tout son possible pour l'accompagner, en l'affectant sur des places disponibles en cours d'année. Autant que faire se peut, nous évitons une deuxième orientation subie plutôt que choisie. Ce travail n'est pas simple en ceci qu'il nous oblige à jongler avec les places disponibles, concentrées dans des secteurs particuliers. Nous faisons un effort particulier parfois à travers la mise en place d'un sas de réorientation. Les jeunes sont accompagnés, afin de coller autant que faire se peut à leurs besoins et à leurs choix d'orientation.

Une des solutions proposées est celle des « structures de retour à l'école ». Il s'agit d'un réseau dédié à l'intérieur du réseau FOQUALE qui développe des structures ou des dispositifs de type « nouvelle chance ». Ces structures proposent une pédagogie adaptée, autour d'un cycle première-terminale le plus souvent. C'est dans ce cadre qu'ont été construits les micro-lycées, qui accueillent des jeunes sortis du système scolaire que l'on tente de remobiliser et de

redynamiser avec une approche des apprentissages très différente de celle qui prime dans le système traditionnel. C'est ainsi que l'on espère éviter un nouveau décrochage.

Le service civique représente une solution originale proposée aux jeunes. Le service civique représente l'engagement volontaire d'un jeune sur une mission d'intérêt général. Pour le jeune, l'intérêt réside dans une reprise en douceur d'un parcours de formation, tout en le couplant avec une activité d'intérêt général. Deux formules de service civique existent.

La première est un service civique à plein temps (entre 6 mois et un an, 24 heures par semaine). Elle est personnalisée en fonction de la motivation du jeune qui s'inscrit en ligne dans l'un des neuf domaines existants. Il est alors mis en contact avec le tissu associatif porteur de ces missions (sport, aide aux personnes âgées, international...). Le réseau FOQUALE accompagne le jeune tout au long sa démarche, par le biais d'un tuteur de l'Education nationale, qui fait le point de manière régulière. A la fin du service civique, il est possible pour le jeune d'intégrer une formation.

La deuxième formule est de nature combinée. Le jeune revient alors à l'école, le plus souvent en lycée professionnel. Il y travaille notamment son projet personnel et professionnel. A mi-temps, il accomplit une mission d'intérêt général. Il panache ainsi l'activité qui lui permet de valider des compétences et les apprentissages dans le cadre d'une formation plus classique. Cette formule va désormais s'ouvrir en prévention du décrochage. Cette idée a déjà été expérimentée par certaines académies. Rien n'empêche donc qu'un jeune, dans les murs de l'école, se voit proposer une action de ce type. Un aménagement d'emploi du temps et un parcours personnalisé lui permettront de coupler la formation initiale et le service civique.

Une dernière mesure réside dans la mise en place de clauses sociales de formation au bénéfice des jeunes décrocheurs. Cette modalité est intéressante, en ceci qu'elle touche les marchés publics et donc les entreprises. Le code des marchés publics a en effet intégré des dispositions permettant de faire de la commande publique un outil en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion. L'objectif est d'insérer des clauses sociales de formation dans les marchés publics de l'Education nationale dans un premier temps, afin de permettre à un jeune décroché de suivre un parcours de formation dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel. Les rectorats publient ainsi des appels d'offres et construisent avec les entreprises qui répondent un parcours de découverte du monde professionnel et de formation. L'Education nationale accompagne ainsi le jeune tout au long de son parcours par le biais de cette clause sociale.

### **III. L'action de l'Education nationale en chiffres**

Durant l'année 2013, plus de 180 000 jeunes ayant décroché ont été contacté. Plus de 100 000 ont bénéficié d'un entretien et 34 000 ont été pris en charge par les réseaux FOQUALE. 20 000 sont de retour en formation initiale diplômante. 3 000 ont intégré le service civique.

Vincent Peillon, alors Ministre de l'éducation nationale, s'était fixé pour objectif le retour en formation de 20 000 jeunes décrochés. Cet objectif a donc été atteint et dépassé. A cela, il faut ajouter le suivi de 11 000 jeunes dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (ex-mission générale d'insertion).

En conclusion, je tiens à évoquer l'élaboration d'un plan d'action partenarial contre le décrochage scolaire qui fera bientôt l'objet d'une large diffusion au niveau national. Une évaluation partenariale a été mise en place sur l'ensemble de la politique française de lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP). Cela a abouti à l'élaboration d'un rapport de diagnostic publié en novembre 2013 (constats, pistes de réflexion et d'action...). Cette évaluation a pris en compte l'évolution du cadre institutionnel, au travers de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale. Cette loi confie en effet le co-pilotage, l'animation et la coordination des plateformes aux régions ainsi que des actions de remédiation, alors qu'ils étaient jusqu'alors assurés par des responsables habilités par les préfets de département. Cette responsabilité sera donc désormais partagée. La donne changera ainsi dès 2015 et ce changement est très important sur le plan politique et en termes de co-financement.

De fait, le cadre national va se décliner au niveau local avec des conventions régionales certainement tripartites (préfet de région, recteur et président de région). Le niveau départemental ne sera pas ignoré, avec des remontées des départements vers le niveau régional. Les plateformes resteront localisées géographiquement dans les départements.

Le travail d'évaluation partenarial réalisé dans le cadre de la MAP (modernisation de l'action publique) s'est appuyé sur la nouvelle loi du 5 mars 2014 et s'en est saisie comme d'une opportunité pour que l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs s'engagent et structurent ensemble de nouveaux modes de coordination, d'organisation et de mobilisation des ressources au bénéfice des jeunes décrocheurs et de leurs familles.

Le rapport de diagnostic élaboré dans le cadre de cette réflexion est consultable sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) et le site [www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr). Il doit déboucher prochainement sur un plan d'action national de lutte contre le décrochage scolaire actuellement en cours d'élaboration. Ce plan qui se profile entérinera effectivement la priorité que représente la prévention, avec un effort particulier dans les établissements scolaires, tout en réaffirmant la nécessité de renforcer les mesures de remédiation, avec les différents dispositifs exposés.

## **Rémy GUILLEUX**

Merci pour cette présentation complète. Nous allons maintenant donner la parole à la salle.

## **Marie de BLIC, Vice-présidente de l'UDAF d'Ille-et-Vilaine**

Il est très agréable d'entendre un orateur passionné et convaincu. Toutefois, je regrette deux points de votre présentation. D'une part, je remarque que l'on réfléchit beaucoup aux dispositifs à mettre en place sur le terrain, mais je me demande quelle est la place laissée aux initiatives existantes sur le terrain. Certaines sont peut-être sans grande prétention, ne couvrant qu'une réalité locale, mais elles mériteraient tout de même d'être prises en compte. D'autre part, la notion de droit au retour vers la formation me semble dangereuse pour des jeunes qui prétendent à et revendiquent tellement de droits. Au contraire, les adultes (familles et professionnels) sont liés par une obligation de les accompagner. Ce déplacement de la terminologie me gêne.

**Marie-Laure GACHE, Enseignante au micro-lycée de Vitry-sur-Seine**

Je souhaiterais poser deux questions. Vous avez évoqué une cartographie du décrochage et je me demandais où trouver ces cartes. Ma deuxième question concerne les structures de lutte contre le décrochage. Où en est-ont dans les collèges, d'une part, et dans les lycées d'autre part ?

**Paul-Marc REMY**

J'ai dressé un panorama de ce qui a été créé au niveau national. J'ai pu par moi-même jadis expérimenter une partie de ce dispositif sur le terrain, en lien avec les plateformes. Il va de soi que le partenariat s'entend au sens large. Il est hors de question qu'une plateforme ne travaille pas en lien avec le tissu associatif et le Conseil général. J'ai ainsi pu travailler dans le Val-de-Marne où un programme très spécifique d'aide aux jeunes a été mis en place (programme ROAD). J'ai également travaillé avec la PJJ et les associations. Ce partenariat se noue sur le plan local, de manière très naturelle souvent sur la base de ce qui existait déjà précédemment .

Dans l'Académie de Créteil, une cartographie des partenaires de proximité avait été établie. Nous avons monté des passerelles vers l'apprentissage, des formations intégrées, avec les Apprentis d'Auteuil notamment. Avec l'ancienne MGI (mission générale d'insertion de l'Education nationale) devenue « mission de lutte contre le décrochage scolaire » (MLDS), nous avons tenté d'aller sur le terrain, curieux de toutes les expériences qui pouvaient nous aider dans la prise en charge des jeunes. J'ai travaillé sur ce dossier pendant 20 ans, au côté des jeunes et des familles les plus en difficulté. Mon expérience professionnelle ne se résume pas à un travail de bureau et je peux vous assurer que les acteurs de terrain sont très attentifs à cet ancrage particulier.

S'agissant du droit à la formation, je n'ai fait que lire les textes. L'interprétation est claire. Le décret fixe les modalités et la procédure de ce droit. Toutefois, cela ne s'arrête pas là. Les textes prévoient apparemment la mise en place d'un CPF, un compte personnel de formation. Ceci offrirait une entrée pour le jeune décroché qui revient vers l'école et une palette de solutions (pas uniquement la formation initiale), dans le cadre de la formation continue tout au long de la vie. L'ouverture de ce CPF serait encadrée par décret, avec la mise en place du service public régional d'orientation qui permettra de prendre en charge ces jeunes, qui se remettront le pied à l'étrier et pourront reprendre un parcours de formation.

La cartographie des zones à risque en termes d'échec scolaire est disponible sur le site du CEREQ. Or, un jeune en échec scolaire n'est pas nécessairement un « décrocheur » et vice-versa. On oublie souvent cette distinction pourtant très importante. Un décrocheur peut-être silencieux, considéré comme un très bon élève. C'est la raison pour laquelle nous devons nous montrer très vigilants en termes de prévention. Les signes précurseurs ne sont en effet pas toujours évidents à repérer. Un vrai travail devra être mené au niveau des corps d'inspection pour retravailler le terrain des apprentissages, adapter les méthodes pédagogiques, sensibiliser les enseignants et intégrer cette dimension du décrochage dans leur formation. Cela permettrait de détecter les premiers signes, dès le primaire. Ce qui a été mis en place en termes de liaison entre l'école et le collège représente un élément fondamental. Ce lien constant entre les instituteurs et la classe de 6<sup>ème</sup> n'est pas une nouveauté, mais sera prochainement systématisé.

Par ailleurs, l'objectif fixé par le Ministre visait la création d'une structure de retour à l'école par académie. A l'heure actuelle, les deux tiers des académies se sont engagés dans cette dynamique pour porter des projets de mise en place de dispositifs ou de structures de retour à l'école. Dans certains lieux, il n'existe que des dispositifs, alors que la structure s'apparente à un cycle. Une académie a ainsi mis en place au départ un simple module de repréparation à l'examen (MOREA). Des jeunes qui ont raté le bac peuvent ainsi le repasser. Ailleurs, ont été mis en place des cycles, comme les micro-lycées (première plus terminale) ou les lycées de la nouvelle chance.

### **De la salle**

Vous répondez à une de mes interrogations. Le décrochage scolaire se concrétise souvent à l'adolescence, mais les racines du problème sont souvent bien plus anciennes. J'aurais donc souhaité vous entendre parler du volet prévention, notamment des dispositifs en école élémentaire. En effet, un élève qui rencontre des difficultés scolaires dès le CP n'arrive généralement pas à rattraper le retard.

### **De la salle**

Nous n'avons pas le temps d'insister plus sur le compte personnel de formation, qui représente pour moi une véritable révolution. La loi crée ainsi un droit à la formation différée. Ce qui se produira au 1<sup>er</sup> janvier 2015, avec l'ouverture du compte personnel de formation pour toute personne qui, dès l'âge de 16 ans, quel que soit son statut ou sa situation, les apprentis, s'apparente bien à une révolution. C'est la première fois dans notre pays qu'un droit à la formation est attaché à la personne et non plus au statut. Cela exigera des changements de posture, notamment au niveau du service public régional de l'orientation. Plutôt que de répondre à une prescription, ces structures devront répondre à une demande et devront être en capacité de l'analyser.

### **Rémy GUILLEUX**

C'est exact. Cela pourra faire l'objet d'un travail complémentaire.

### **Paul-Marc REMY**

On m'a demandé de recentrer mon propos sur la remédiation. Cependant, de nombreuses dispositions contenues dans la loi de programmation, d'orientation et de refondation de l'école vont dans le sens de la prévention, au niveau du collège, en particulier au travers de la liaison école-collège. C'est ainsi qu'est mis en place un conseil école-collège, qui tentera de prendre à bras-le-corps ce problème du décrochage dont la source se retrouve très tôt des l'école élémentaire.

Chaque parcours est toutefois différent et nous avons vu des jeunes décrocher au lycée, d'autres au collège. Pour certains, le processus silencieux avait démarré plus tôt. Il faut bien prendre en compte la diversité des parcours.

Je suis d'accord avec vous s'agissant du CPF. Je voudrais aussi insister sur la validation des compétences, avec un chantier mené autour du FOLIOS et du PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Le but est de créer pour chaque jeune un véritable portefeuille tout au long de la scolarité voire de la vie où sont validées connaissances et compétences, y compris transversales. Nous avons parlé



à ce propos du service civique et des clauses sociales, mais d'autres expériences pourront ainsi être formalisées dans ce portefeuille.

**Caroline ZVEGUINZOFF, Association AGIRabcd**

Mon association de retraités intervient auprès des personnes en difficulté. A titre personnel, j'interviens régulièrement au niveau de la mission locale de notre ville. Je voudrais arriver à comprendre comment les jeunes arrivent à la mission locale avec soi-disant un projet professionnel. Quel est le rôle du CIO dans cette orientation ? Nous sommes très surpris en effet de voir arriver des jeunes à qui il faut prodiguer une remise à niveau en français, en mathématiques, pour les aider à aller vers une formation. Force est toutefois de constater que ces jeunes ne savent pas du tout où ils vont. Leur projet professionnel est extrêmement mal défini. Récemment, nous avons aidé un jeune qui voulait devenir aide-comptable, mais ne savait pas compter. Il nous a expliqué qu'il ne savait pas pourquoi il s'engageait dans cette voie. Je me demande donc comment les missions locales sont missionnées.

**Paul-Marc REMY**

C'est tout l'intérêt de la mise en place de ce partenariat, longue et complexe. Je peux témoigner du fait que les logiques institutionnelles sont très différentes entre les missions locales, l'Education nationale, le CIO et les établissements scolaires. Les postures professionnelles sont très différentes. Dans le cadre de la MAP, c'est un axe de réflexion qui a été mis en évidence, notamment par l'inspection générale. Cette évaluation partenariale associait l'ensemble des partenaires et acteurs de terrain (l'Education nationale, le Ministère de l'agriculture, Ministère de l'emploi, de la ville, de la jeunesse, chercheurs, l'association des régions de France, responsables de plates-formes et de missions locales, enseignants, jeunes, familles,...) sans oublier les partenaires sociaux. Cette réflexion était véritablement collective.

C'est un problème important que vous soulignez. Un fonctionnement normal au niveau d'une plateforme implique qu'un jeune qui a pour projet de revenir vers l'école après un moment de remise à niveau, de maturation et de resocialisation puisse bénéficier d'un partenariat entre le réseau de l'éducation nationale et la mission locale. Les jeunes qui relèvent plutôt d'un accompagnement vers l'emploi ou d'une aide type CIVIS sont orientés vers la mission locale qui informe régulièrement du suivi du jeune. Pour les jeunes qui expriment le souhait d'un retour en formation initiale, l'Education nationale se charge de la prise en charge, parfois en lien avec le dispositif régional. On tient informé le conseiller mission locale du devenir du jeune. C'est ainsi que cela doit se dérouler, mais c'est parfois compliqué.

**Rémy GUILLEUX**

Nous passons maintenant la parole à Joël Cantaut qui dirige un établissement de la nouvelle chance, le lycée Alfred Kastler de Cergy-Pontoise.

## **Présentation du lycée de la nouvelle chance** **Alfred Kastler de Cergy-Pontoise**

**Joël CANTAUT**  
**Proviseur du lycée Alfred Kastler**

Le lycée Alfred Kastler, dont je suis le proviseur, est un LGT classique qui scolarise un millier d'élèves de la seconde aux classes préparatoires et aux écoles de commerce. Je suis aussi responsable du réseau FOQUALE, qui envoie apparemment parfois des élèves dont on peut se demander s'ils ont été correctement orientés. Je dirige aussi le lycée de la nouvelle chance de l'Académie de Versailles, situé au sein de mon établissement depuis trois ans.

Le lycée de la nouvelle chance est une structure héritée des micro-lycées de l'Académie de Créteil. Lorsque j'ai pris la direction du lycée Alfred Kastler voilà quatre ans, j'avais en tête un vieil article du *Monde* sur l'inauguration du lycée de la Courneuve. J'avais dans l'idée de créer une structure de rattachement scolaire dans une académie qui est la première de France par les effectifs (près de 10 % des effectifs totaux), mais qui ne disposait pour l'heure d'aucune structure de ce type.

Je me suis donc rendu à la Courneuve puis à Vitry-sur-Seine, sur des territoires que je connaissais mal, pour découvrir des micro-lycées fonctionnant depuis plusieurs années. La structure que j'ai créée se distingue cependant de ces micro-lycées en ceci qu'elle est un peu plus institutionnelle, du fait qu'elle se trouve au sein d'un établissement existant et est dirigée par le chef d'établissement qui l'a créée. Sa structure hiérarchique est un peu plus classique. Au-delà, la philosophie et la pratique sont identiques.

Lorsque j'entends que les deux-tiers des académies se sont dotées de telles structures, je veux nuancer ce panorama. Je veux bien croire que, dans deux académies sur trois, des équipes travaillent et ont des projets, mais je ne crois pas que ces structures aient déjà vu le jour. Je sais par exemple que l'académie de Poitiers a un projet, mais il ne faut pas laisser croire que toutes les académies disposent de telles structures.

Il faut aussi souligner que la structure que je dirige représente 100 places pour 10 % de l'effectif des décrocheurs au niveau national. Vous vous rendez certainement compte du fait que nous sommes bien en-deçà de la demande.

Nos deux objectifs sont de rescolariser, mais aussi de resocialiser. Une partie des élèves que nous accueillons ont perdu pied et ont perdu le lien avec la société. A mon sens, il est important que la loi parle de droit pour ces personnes. J'ai bien entendu certains d'entre nous dire qu'il fallait cesser de parler de mauvais élèves, car ces jeunes gens n'ont pas choisi de décrocher. Il me semble donc fondamental qu'ils disposent d'un droit à l'enseignement et à l'éducation récurrente ou au retour. La société dans laquelle nous vivons a à leur égard un certain nombre de devoirs.

Notre structure évolue et grandit. A son ouverture, elle comptait 45 places. Un groupe s'est créé en première L, en première ES et en première STMG pour coller à ce que proposait déjà mon établissement. Je n'ai ainsi pas proposé de première STIDD, alors même que je n'ai ni locaux, ni machines, ni personnel. Je reste persuadé toutefois que les établissements

franciliens sont trop peu présents dans la filière technologique. S'agissant de la voie professionnelle, la situation est notoirement insuffisante. L'an dernier, nous avons ouvert trois groupes de terminale. Nous offrons cette année 100 places, après avoir perdu un groupe. Pour des raisons budgétaires, nous avons fondu les classes de 1<sup>ère</sup> L et ES, avec un groupe de 20 élèves plus 20 autres élèves en STMG. Avec les trois groupes en terminale, nous disposons de 100 places. A l'heure actuelle, une trentaine de places restent vacantes et nous considérons que le recrutement doit se poursuivre jusqu'aux vacances de la Toussaint. Il s'agit là d'un travail très long, très compliqué.

Je sais que Vitry offre 90 places, tandis que La Courneuve offre environ 45 places. Autour de 90 à 100 places, les structures commencent à être lourdes. Je considère à titre personnel que nous avons atteint un seuil à ne pas dépasser. Pour couvrir les éventuels autres besoins, il faut à mon sens créer de nouvelles structures. Nous recevons des élèves qui ont quitté le système depuis au moins six mois et parfois cinq ans. Nos élèves ont ainsi entre 17 et 25 ans. Je ne veux pas permettre à des jeunes de faire du tourisme scolaire et de prendre une place au lycée de la nouvelle chance, car le cadre y est plus agréable et que les règles y sont différentes.

Nous essayons de nous tenir à la règle d'or d'une heure de transport maximum depuis le domicile jusqu'au lycée. Notre établissement ne dispose pas d'un internat, ce dont je me félicite à titre personnel. Par bonheur, un établissement voisin dispose d'un internat et nous essayons d'y prendre quelques places pour les élèves qui en ont besoin. Toutefois, il faut être conscient du fait que deux heures de transport par jour constituent une limite rédhibitoire. Nous risquons de perdre des élèves de ce fait.

Notre public est largement masculin, le décrochage étant une problématique pour l'essentiel réservée aux garçons. Ce public est fortement marqué par des fragilités sociales et plus encore par des fragilités de santé mentale ou psychologiques. Nous travaillons avec un médecin scolaire qui reçoit tous les élèves qui rentrent au lycée de la nouvelle chance en entretien. Il est apparu que, sur les 40 élèves reçus l'an dernier, 20 faisaient l'objet d'un suivi psychologique ou psychiatrique ou en avaient besoin. Parfois, les situations ne sont pas graves. Parfois, nous sommes confrontés à des cas de schizophrénie.

Nous dérogeons à la loi concernant les décisions d'orientation et nous recrutons ainsi des élèves qui n'ont pas été orientés vers les voies générales et technologiques. Notre recrutement s'appuie sur quelques principes. Nous essayons de tester leur motivation tout d'abord. En effet, la motivation s'apparente souvent à une déclaration d'intention. Il est très facile de faire illusion pendant une heure au cours d'un entretien. Toutefois, une année scolaire, c'est long. Il est plus complexe de faire durer la motivation.

Par ailleurs, nous respectons un protocole comparable à celui des micro-lycées, avec tout d'abord un entretien téléphonique suivi d'un entretien dans le lycée, suivi d'exercices accompagnés. Nous ne testons pas vraiment le niveau de l'élève, mais plutôt sa volonté et sa capacité à aller vers le baccalauréat. Par exemple, l'an dernier, un de nos élèves a décroché le bac L après être sorti d'une SECPA, c'est-à-dire d'un enseignement adapté. Nous ne respectons donc en rien les décisions d'orientations prises en fin de collège ou en seconde.

L'équipe se compose d'un chef d'établissement, de son adjoint, de sa secrétaire, d'un intendant. Par ailleurs, 20 professeurs travaillent pour le lycée de la nouvelle chance. Seuls trois sont à temps plein sur cet établissement de la nouvelle chance, trois coordinateurs. Ces professeurs enseignent dans une matière donnée neuf heures par semaine et ils coordonnent et

pilotent le dispositif (neuf heures par semaine). Les 17 autres professeurs travaillent à la fois au lycée de la nouvelle chance et au lycée Kastler. Je suis extrêmement attaché à ce partage entre deux établissements, car l'un de nos enjeux est bien de changer le système. En effet, il ne suffit pas de ramener des élèves vers la scolarité. Pour changer le système, ces professeurs doivent être en lien avec le réel et travaillent aux côtés de collègues qui ont 35 élèves dans les lycées. Par ailleurs, un volontaire du service civique nous épaula depuis hier et restera à nos côtés pendant huit mois, pour tracer son chemin et nous aider dans le même temps.

La pédagogie se fonde à la fois sur la bienveillance et l'exigence. Cet équilibre est extrêmement complexe. Les élèves n'ont pas deux ans pour préparer le bac, puisqu'ils doivent passer les épreuves anticipées à la fin de la première année. Pour autant, cette première année scolaire a pour but de ramener les élèves vers l'école. Nous essayons de nous montrer extrêmement bienveillants dans le travail d'accompagnement de chacun d'entre eux. Tous sont suivis par un tuteur et sont accompagnés individuellement. Chaque professeur est référent de trois à quatre élèves.

Les emplois du temps sont aménagés, de sorte qu'aucun cours n'ait lieu entre 8 heures 30 et 9 heures 30, car c'est l'heure du petit déjeuner, pris dans la salle commune aux professeurs et aux élèves. Ceux d'entre vous qui enseignent savent très bien que les salles des professeurs deviennent parfois des défouloirs où l'on entend des choses terribles sur les élèves. Lorsque les élèves et les professeurs partagent une salle, le discours change profondément de nature. Les cours prennent fin le vendredi soir. Sont intégrés au programme des cours de philosophie, dès la classe de première ainsi qu'une heure de référence et une heure de permanence obligatoire. La présence des élèves lors de ces sessions de tutorat est pour nous essentielle.

Tout ceci ne saurait fonctionner si nous ne travaillions pas dans le cadre d'une alliance éducative, si nous ne bénéficions pas d'un soutien fort des collectivités (la Région Ile-de-France et l'Agglomération). Nous nous sommes rapprochés de partenaires à nos yeux très importants, comme le théâtre et un psychologue, qui travaille à la fois avec les élèves et un professeur.

Après deux ans de fonctionnement, il faut reconnaître que notre jeune équipe a déjà bien changé, avec un quart de professeurs nouveaux à l'occasion de cette nouvelle rentrée. Une question se pose : un élève absentéiste est-il un élève décrocheur ? Il s'agit là d'une confusion. Des élèves absentéistes réussissent à décrocher le bac. Ceci n'est pas sans poser de problème, car voilà quelques années, des élèves étaient expulsés en raison de leur absentéisme. Si cela est aujourd'hui interdit, le lien entre absentéisme et décrochage demeure dans certains esprits.

Je me souviens qu'un de nos élèves ne venait plus en cours au lycée de la nouvelle chance deux mois après la rentrée. J'avais alors proposé de l'expulser. Il s'avère que ce jeune a décroché le bac l'an dernier. De fait, le chef d'établissement bête et méchant que je peux être parfois, qui ne prend pas le temps de la réflexion parfois, peut passer à côté de quelque chose de fondamental. Il arrive que nos élèves connaissent des absences perlées ou parfois restent absents deux mois. Certains partent travailler, car ils ont besoin d'argent. D'autres quittent l'école car ils tombent dans une dépression. Toutefois, notre structure doit leur permettre de rester inscrits et de poursuivre leur scolarité.

Pour les enseignants, c'est là un exercice très complexe. Il est difficile pour le professeur d'histoire que j'étais de penser qu'un élève puisse être absent un tiers de l'année. Quelle

pédagogie mettre en place pour que cet élève réussisse à décrocher le bac ? Cette question n'est pas simple à résoudre.

Ensuite, nous devons constater que nous avons une marge de progression colossale. Si nous sommes censés lutter contre le décrochage, nous perdons des élèves, notamment les plus fragiles sur le plan de la santé. La question des addictions (alcool, cannabis ou autres drogues) se pose de manière aiguë. La question du cadre se pose aussi. Comment diriger un établissement de 1 100 élèves qui ne propose pas le même cadre pour tous ? Comment le règlement intérieur peut-il ne pas être appliqué de la même manière pour tous ? Ces questions sont aussi complexes.

Les résultats au baccalauréat représentent un juge de paix dans le monde éducatif. Nous avons présenté l'an dernier notre première promotion au bac et j'avais annoncé à l'avance 50 % à 60 % de réussite au Recteur. En réalité, le taux de réussite s'est élevé à 78,8 %. Personne ne voulait y croire à l'avance. Nous sommes heureux de ce résultat. Nous allons donc poursuivre avec le travail amorcé. Nous savons où se situent les enjeux.

Mon message le plus important concerne l'investissement des professeurs dans ce projet. Tous sont extrêmement investis, mais ce sont tous des professeurs tout à fait normaux.

### **Rémy GUILLEUX**

Merci pour cette présentation très riche qui va certainement susciter des questions. Cette expérience très intéressante met en avant des considérations importantes sur la notion d'équipe ou de considération de la personne.

### **Florence LHOMME, Professeur de français, coordinatrice du micro-lycée de Vitry-sur-Seine**

Vous avez évoqué les différences entre les lycées de la nouvelle chance et les micro-lycées, en appuyant sur le caractère institutionnel. Je ne suis pas certaine que le lycée de la nouvelle chance soit plus institutionnalisé que les micro-lycées. A mon sens, la différence réside dans le caractère hiérarchique, dans la mesure où l'impulsion est venue dans votre cas d'un chef d'établissement, contrairement à ce qui s'est fait à Vitry-sur-Seine. Notre micro-lycée dépend toutefois aussi d'un chef d'établissement avec qui nous nous entretenons tous les quinze jours. Tous les projets sont validés par le Conseil d'administration.

### **Joël CANTAUT**

La deuxième différence fondamentale réside dans le recrutement de l'équipe, avec une liberté que les autres établissements n'ont pas.

### **De la salle**

Ceci est un fait historique. Nous avons pu négocier cette liberté de recrutement avec le Recteur de l'époque.

**Joël CANTAUT**

C'est là une différence fondamentale. Nous ne parviendrons pas à faire de la prévention du décrochage si tous les enseignants ne sont pas impliqués et non pas uniquement ceux qui sont convaincus.

**Rémy GUILLEUX**

Cette notion d'équipe me paraît fondamentale.

**Fatma SAHEL, Responsable d'un service social**

Une fois que ces jeunes décrochent le bac, que se passe-t-il ?

**Joël CANTAUT**

Vous avez pu observer que j'ai évoqué le service de santé et non le service social. Il est vrai que nous travaillons très peu avec les services sociaux. L'assistante sociale ne nous aide que peu d'heures chaque semaine et c'est bien l'une de nos difficultés.

S'agissant de ce qui se passe une fois le bac décroché, je remarque que nous disposons d'un partenaire majeur, à savoir le CIO de Cergy. Les professeurs ne sont pas formés pour faire du recrutement. Ils ont passé un concours et n'ont jamais été recrutés directement. Les élèves sont en fait reçus en entretien en binôme avec un professeur par un conseiller d'orientation psychologue. Cette personne travaille avec nous toute l'année et consacre deux journées par semaine à notre projet, aux côtés des élèves et des professeurs pour construire des projets. Tous les élèves qui ont décroché le bac ont obtenu leur premier vœu sur APB.

Nous avons effectué un travail particulier sur la voie STMG, la plus problématique à mes yeux, en ceci qu'elle accueille les élèves les plus fragiles sur le plan social et sur le plan scolaire. 50 % de nos élèves en voie STMG étaient issus de la voie professionnelle. Nous avons noué un partenariat avec un groupe commercial qui a pris en apprentissage en BTS quatre de nos douze bacheliers. Nous poursuivons notre travail avec ce groupe.

Au-delà du micro-lycée, on peut se demander s'il existe des micro-universités pour prendre le relais. Notre mission ne relève pas de l'assistanat. Il s'agit de permettre à ces jeunes gens d'assumer leur vie, de regagner confiance et estime en eux. A un moment donné, ils voleront de leurs propres ailes. Nous pourrions en effet craindre une stigmatisation de ces jeunes. C'est pourquoi nous n'allons pas plus loin que le lycée. Nous conservons des liens au-delà et nous les recevrons le 26 septembre pour leur remettre le baccalauréat, mais notre intention n'est pas d'aller au-delà. Je ne sais si le micro-lycée de Créteil va plus loin.

**Florence LHOMME**

Nous nous sommes posé cette question car nos élèves réussissent généralement en BTS, où ils retrouvent un cadre, une structure et un accompagnement au quotidien proche de celui du lycée. En revanche, ils ont beaucoup plus de difficultés à l'université, d'autant qu'ils se retrouvent face à des implicites qu'ils ne maîtrisent pas. Ainsi, ils se voient distribuer des bibliographies longues de cinq à sept pages et ils ne savent pas quoi en faire, car ils n'ont pas la culture sociale pour cela. Bien souvent, nos élèves décrochent à nouveau à l'université. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un accompagnement post-bac pour les

élèves, avec des temps forts dans l'année. L'idée n'est pas de les assister, mais de les étayer. Après le bac, la rupture est importante. C'est pourquoi nous les invitons à trois réunions dans l'année, situées à des moments-clés, à savoir en octobre pour la remise du diplôme du bac. Nous faisons alors le point avec eux et nous les aidons à faire leur choix au niveau des inscriptions administratives et pédagogiques. Nous faisons un nouveau point avec ces jeunes en janvier au moment d'APB avec les conseillères d'orientation. C'est le moment que nous utilisons pour que les élèves de terminale rencontrent les plus anciens. Ces derniers échangent des conseils. Un dernier point est fait en fin d'année.

### **Rémy GUILLEUX**

Vous avez parlé de tuteurs et de référents. Quelle est la relation avec les familles ?

### **Joël CANTAUT**

Sur ce plan, nous avons été très mauvais. La première année, nous avons voulu éliminer les familles. Je ne saurais être plus honnête. Nous pensions que le fait de travailler directement avec ces jeunes quasiment tous majeurs allait fonctionner. Il nous a fallu peu de temps pour nous apercevoir que nous allions dans le mur. Nous avons donc réintroduit les familles dans le cycle et nous les recevons dès le début de l'année scolaire. Nous les recevons aussi au moment des entretiens avec les référents, les coordonnateurs ou le chef d'établissement.

Ce matin, j'entendais des propos très enthousiasmants. Il faut savoir que, pour une partie du public que nous accueillons, il est impossible de travailler avec les familles. Lorsqu'il faut expliquer à une mère qu'il n'est pas souhaitable de fumer du cannabis avec sa fille tous les soirs, nous nous retrouvons face à une posture éducative très éloignée de ce qui est attendu. Face à une telle situation, nous pouvons cependant ouvrir un dialogue. Parfois, c'est impossible, quand nos élèves sont mis à la rue par leurs parents. Trois de mes élèves se sont retrouvés sans domicile fixe en deux ans. Vous pensez peut-être que trois élèves sur 75, cela reste un chiffre limité, mais il faut bien voir cette réalité.

Nous voyons aussi des familles de décrocheurs, où les trois enfants ont quitté prématurément l'école. Cela nous pose des questions sur la posture éducative des parents. Le travail avec les parents nous semble fondamental, mais il n'est pas toujours possible et n'est pas toujours souhaitable.

### **Laurence LOMBARDO, Chargée du programme lycées, Fondation KPMG**

Notre programme s'appuie sur 39 lycées partenaires et est dirigé essentiellement vers les formations professionnelles (bac pro et BTS). Il est axé sur cinq piliers :

- L'accompagnement par des salariés KPMG.  
Ceux-ci vont intervenir dans les classes, parler de leur métier et de leur cursus, mais aussi travailler sur différents aspects avec les jeunes.
- Les journées d'immersion en entreprise.  
Ces journées se déroulent chez KPMG. Les jeunes rencontrent les ressources humaines pour échanger sur le recrutement et les représentants de différents métiers. Au cours de ces journées, ils obtiennent un aperçu de la diversité des métiers. Nous désacralisons la hiérarchie en présentant le top management de l'entreprise.

- Des stages valorisants.
- Un accompagnement sur des projets pédagogiques et culturels.

La fondation KPMG travaille dans le cadre de ce programme avec différents coaches sur la prise de parole en public, la confiance en soi, dans le cadre de la valorisation de ces jeunes. Comment parvenez-vous à valoriser ces jeunes avec des professeurs qui n'ont pas toujours la formation pour les accompagner au mieux ? Par ailleurs, je ne vous ai pas entendu parler du lien avec l'entreprise.

### **Joël CANTAUT**

Initialement, lorsque nous avons rédigé le projet, avec l'aide d'un professeur de philosophie, nous avons voulu insister sur le travail avec le monde de l'entreprise. Le lycée que je dirige dispose de classes préparatoires et travaille par ce biais avec la Fondation Deloitte et l'ESSEC. Cette idée nous paraissait assez naturelle et assez simple à mettre en place. Je me suis toutefois aperçu rapidement du fait que j'allais envoyer en stage et en immersion dans des entreprises un public qui n'y était absolument pas préparé. Nous avons décidé de prendre notre temps et travailler au coup par coup, de manière intelligente. A la rentrée, nous avons inauguré un partenariat avec un groupe de grande distribution pour l'accompagnement de nos élèves en BTS.

Ces professeurs normaux parviennent à redonner de l'estime à nos élèves, car depuis trois ans, ils font un travail de formation au sein de l'établissement, en collaboration avec la FESPI, le micro-lycée de Paris. Il s'agit d'un travail remarquable, car ces professeurs ont accepté de se mettre à nu et de reconnaître que le travail fait n'est pas entièrement satisfaisant. C'est une question qu'ils se posent régulièrement, car leur emploi du temps comprend chaque semaine deux heures de concertation. Tous les jeudis matins, vingt professeurs travaillent ensemble. J'y assiste de temps à autre pour passer des messages forts, comme en ce moment, alors que la rentrée se prépare.

Au niveau professionnel, ces professeurs ont beaucoup changé. Ils sont semblables aux autres, mais sur le plan intellectuel comme sur le plan éducatif, ils ne sont plus semblables à ce qu'ils étaient il y a trois ans. J'ai débuté cette année scolaire avec un cas d'inceste. Le lendemain, j'étais au commissariat pour déposer plainte. Il n'est pas simple pour un jeune enseignant de voir une élève de 18 ans parler de l'inceste dont elle est victime de la part de son père. Si l'on n'est pas préparé à cela, il n'est pas possible de gérer cette situation de manière correcte. En tant que chef d'établissement, il faut un peu de recul humain et professionnel pour bien vivre le soir. Il faut aussi apprendre à travailler en équipe, à respecter le travail de l'autre.

Je vais proposer aux professeurs un changement de méthode cette année. Ils pourront prendre la parole seuls pendant 10 minutes au cours de chaque séquence de concertation pour parler d'un article, d'un livre, d'un document qu'ils ont produit. Je veux qu'ils valorisent leur travail, tout en faisant preuve d'humilité. Je vais ainsi leur demander de se taire et d'arrêter l'interaction au profit d'un silence de réflexion. Cette démarche expérimentale évolue. Nous n'avons pas de prétention, car si le lycée de la nouvelle chance nous apprend quelque chose, c'est l'humilité.



**Rémy GUILLEUX**

Je dois maintenant mettre fin à ce débat. En organisant cette journée, nous avons une ambition : faire connaître ce qui existe et créer du lien entre les différents acteurs (enseignants, familles, acteurs associatifs ou institutionnels et collectivités). Nous sommes bien dans cette ligne et je remercie les deux intervenants qui viennent de se succéder et qui représentaient l'Education nationale. Ce travail s'inscrit dans la volonté que nous entendons plus que jamais aujourd'hui de la nécessité d'un dialogue famille-école.

Nous passons maintenant la parole à Colette Ouanounou, Florence Lhomme et Marie-Laure Gache. Colette Ouanounou est réalisatrice du film documentaire « In extremis », film qui montre un groupe de jeunes. Après sa présentation par la réalisatrice, nous regarderons ensemble ce film puis répondre à quelques questions.

## **Présentation du film « *In extremis* »**

**Colette OUANOUNOU**  
Réalisatrice

**Colette OUANOUNOU**

J'ai été le témoin de cette expérience menée avec la classe de seconde du micro-lycée de Vitry-sur-Seine. Ce fut une belle aventure humaine pour tous.

**Marie-Laure GACHE**

Ce projet s'inscrivait dans la démarche initiée au cours des années précédentes. Dès les premières années d'existence du micro-lycée, il s'est avéré que nous perdions beaucoup d'élèves en seconde, car ils n'avaient pas en ligne de mire le baccalauréat, à l'inverse des élèves de première et de terminale. Nous avons voulu engager ces jeunes dans une aventure collective, avec une forte dominante culturelle et une vraie exigence, au travers des partenaires auxquels nous faisons appel, professionnels reconnus et de qualité. L'exigence se traduisait aussi dans la qualité de la production demandée aux élèves.

Nous avons travaillé quelques années autour du cinéma et puis nous avons eu l'idée de travailler autour du théâtre. Le travail s'est poursuivi tout au long de l'année, avec l'aide d'un auteur de théâtre reconnu et une metteuse en scène du théâtre des quartiers d'Ivry. Nous voulions briser l'entre-soi, en travaillant avec un foyer de personnes âgées de Vitry-sur-Seine. Il peut paraître curieux de faire travailler ensemble des jeunes décrocheurs et des personnes âgées. En fait, ces deux populations ont beaucoup à échanger.

Ce pari était un peu fou et nous avons eu beaucoup de sueurs froides à l'origine. Le film en témoigne. Ce pari était double : il était éducatif, mais aussi pédagogique. En effet, il était aussi retravaillé dans le cadre des cours de français et d'histoire-géographie. Le projet a pu exister grâce aux fonds accordés et je remercie notre partenaire, la SNCF. Sans vous, ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Colette Ouanounou nous a suivis tout au long de l'année, de la naissance du projet jusqu'à son terme.

**Colette OUANOUNOU**

Le film rend compte de cette expérience que j'ai trouvée magnifique et qui vous plaira, je l'espère. Pendant un an, j'ai animé au micro-lycée un atelier de réalisation de documentaire avec les élèves de seconde, de première et de terminale. J'ai essayé de communiquer aux élèves ma passion pour le documentaire. Nous sommes parvenus à réaliser un court documentaire sur mon professeur de peinture, qui a bien voulu se prêter à l'exercice. Nous l'avons suivi dans son atelier et réalisé des interviews avec lui. Au départ, les élèves n'étaient pas très motivés et étaient souvent absents. Quelques-uns se sont finalement intéressés au projet et, à mesure que le projet théâtre avançait, l'idée d'un documentaire s'est dessinée.

Je voulais mettre avant tout en avant le travail intergénérationnel. Je voulais suivre ce projet tout au long de l'année. Ce n'était pas évident au départ, car les élèves ne voulaient pas être filmés. Certains ne souhaitaient pas être à l'image et je devais cadrer de façon à respecter leurs souhaits. La confiance s'est installée ensuite et les élèves ont fini par m'accepter. Je

faisais au final partie du décor. Au final, nous avons tous participé à un atelier d'écriture, en résidence. Nous avons alors les élèves sous la main toute la journée, ce qui me permettait de tourner plus facilement les images. Nous avons continué le tournage ensuite. Globalement, il était formidable de mélanger ces deux populations assez sensibles et de les voir vivre et créer ensemble. C'était bien le pari au départ : écrire une pièce de théâtre. Ce n'était pas évident.

Voir se concrétiser ce travail collectif était complètement enthousiasmant pour moi, en tant que réalisatrice. Cela s'accompagnait de tous les aléas que recèle une expérience collective, mais avec beaucoup d'enthousiasme de la part des uns et des autres et beaucoup d'intérêt pour le sujet, pour les personnages et les intervenants.

Je n'ai jamais pu accompagner les élèves dans leur famille, à l'exception d'une seule élève. J'ai essayé, pour les autres, un refus systématique. Je n'ai donc jamais rencontré les familles, alors qu'il aurait été intéressant de voir ces adolescents dans leur cadre familial. Il faut se souvenir que ces élèves étaient très méfiants à l'égard du projet. Certains m'ont expliqué par la suite qu'ils craignaient qu'on les prenne pour des bêtes de foire. Ils croyaient que nous allions en faire un document spectaculaire. Je leur avais pourtant bien expliqué le but de ce documentaire, à savoir réaliser un travail de réflexion permettant de restituer leur parole. Ce film est donc centré sur le travail alliant personnes âgées et jeunes.

Au final, cette aventure aura duré deux ans, avec un tournage entre septembre et juin. J'ai ensuite réalisé deux montages. En effet, les difficultés financières ont allongé le temps du montage et le travail a pris fin au mois de juin. Nous avons donc projeté le film pour la première fois devant les personnes âgées et dans le cadre du micro-lycée à cette période.

### **Marie-Laure GACHE**

La première séance publique aura lieu au cinéma de Vitry-sur-Seine le 8 octobre. A cette occasion, nous inviterons les familles. Nous avons toutefois constaté que certains élèves ne souhaitaient pas que leur famille soit présente à la première représentation de la pièce. Les relations sont parfois compliquées.

### **Florence LHOMME**

La seule chose que nous avons imposée aux élèves était l'écriture d'une pièce complète plutôt que de simples saynètes, ce qui aurait été plus simple. Cette pièce a pour thème la migration et la quête des origines, sujet pour nous important, car il permettait à nos élèves de parler d'eux, en utilisant la fiction. Il était en effet hors de question que les élèves racontent dans cette pièce leur propre vie. Ce n'était pas notre propos.

*Projection du film « In extremis ».*

### **Rémy GUILLEUX**

Après cette projection, il y a peu à dire. Ajouter des mots à ce film risque de réduire ce que nous avons vécu au cours de cette heure. Il ne nous reste plus qu'à méditer. Je vous en remercie vivement. Je vous laisse tout de même la parole pour quelques questions ou interventions.

## **De la salle**

Je suis animatrice dans un bureau information jeunesse et je reçois de nombreux jeunes en décrochage scolaire, notamment en cette période où de nombreux jeunes sont sans collège ou lycée. Dans le film, on entend quelqu'un dire : « On n'est pas dans une bibliothèque, rangés par ordre alphabétique ». Je veux croire que si les jeunes n'étaient pas considérés comme des livres rangés par ordre alphabétique dans les classes, le décrochage scolaire n'existerait peut-être pas. Mon propos est peut-être utopique.

Le film qui vient d'être diffusé présente un lieu un peu idyllique. Onze jeunes sont concernés par l'expérience à laquelle nous venons d'assister. Si nous étions en mesure d'accorder autant de moyens aux autres classes, nous n'aurions pas besoin des lycées de la seconde ou de la dernière chance. Nous saurions aller à l'essentiel, c'est-à-dire que nous serions capables de considérer les enfants comme des enfants et non comme des livres rangés par ordre alphabétique.

Ce documentaire était fort bien fait, mais il faut savoir que des jeunes disposant de telles ressources ne sont pas rares. On les retrouve partout. Ces jeunes ne décrocheraient pas si l'on faisait un peu plus attention à eux et si on leur consacrait des moyens plus importants. Le système éducatif français ne l'a pas encore compris et c'est bien dommage. Nous voilà donc encore assis dans cette salle à parler de décrochage scolaire.

## **Rémy GUILLEUX**

Pour prolonger ce propos, j'ai l'impression que nous sortons de cette journée avec une conviction profonde, à savoir que le monde a besoin de chacun de ces jeunes. Dans le travail partenarial que nous essayons d'engager, d'animer et de prolonger avec vous tous, notre rôle d'adultes est de permettre à chaque jeune d'aller au bout de son projet et de construire pas à pas son avenir. Pour cela, ils ont besoin d'un message cohérent de la part des adultes. Confiance, considération et alliance sont des valeurs indispensables à ce niveau. Les jeunes ont besoin de se sentir utiles et c'est avec cela que nous devons repartir. Cette journée nous invite à nous impliquer toutes et tous, où que nous sommes, en concertation et en partenariat, car les jeunes ont besoin de cette parole construite collectivement. Merci à Patricia et Edith pour leur travail de préparation de préparation de cette journée. Merci à nos collègues de la technique, qui ont rencontré de petits soucis, mais ont résolu parfaitement ces problèmes.

## **INDEX**

Nous vous signalons que nous n'avons pu vérifier l'orthographe des noms suivants :

Hervé BRIN, 17

Philippe NADEAU, 17